

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Jeunes écolières annamites.

(Bois gravé de Manh-Quynh.)

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5^e Année - N° 195

25 Mai 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier - HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier - HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 25 \$ 00, 6 mois : 15 \$ 00

Etranger :

Un an : 35 \$ 00, 6 mois : 20 \$ 00

Le numéro : 0 \$ 50

SOMMAIRE

Enquête sur les nouveaux destins de l'intelligence française. — Le théâtre devant son destin, par Jacques COPEAU.

Les Musulmans de l'Indochine Française, par Marcel NER.

Le combat du Pont de Papier et la mort d'Henri Rivière (19 mai 1883), par René DESPIERRES.

Lettre de Phnom-Penh, par SARIKA.

L'aménagement des forêts, par CONSIGNY.

Artistes français d'Indochine. — Louis Rollet, par S. LEHNEBACH.

Souvenirs d'un vieil annamitisant (suite), par le R. P. CADIÈRE.

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

ENQUÊTE SUR LES NOUVEAUX DESTINS DE L'INTELLIGENCE FRANÇAISE

Le théâtre devant son destin

par Jacques COPEAU

(*La France de l'esprit*, Paris, 1943.)

On juge toujours mal quand on juge de trop près. Nous avons trop d'exemples de ces erreurs de diagnostic pour ne pas craindre de nous laisser brouiller la vue par les prestiges à peine éteints de la mode.

Entre ce qui paraît vieux jeu au théâtre, intolérable sur la scène, et ce qui est en train de s'imposer comme le dernier cri du modernisme, il n'y a pas toujours une bien grande différence, du moins pas de différence essentielle.

La réussite visible d'une génération consiste à rendre incoutables les œuvres de théâtre dont la génération précédente faisait ses délices. Cela ne veut pas dire que nos pères fussent plus bêtes que nous. Cela veut dire que les mœurs changent. C'est pourquoi les auteurs dramatiques mettent tant d'empressement — et même de férocité — à profiter de leur vogue. Rien ne nous garantit que les derniers venus soient épargnés par la disgrâce dont ils ont frappé leurs aînés.

Nous ne pouvons pas dire avec assurance de nos contemporains : telle œuvre vivra, telle autre périra. Mais il est évident que certaines œuvres, extraites d'un passé même lointain, et produites sur la scène, retrouvent pour s'y appuyer le mystérieux support du public. D'autres, point, qui sont pourtant d'hier ou d'avant-hier.

S'il faut invoquer une raison, nous donnerons celle-ci : que les œuvres viables ont été préservées de la décrépitude par des conceptions humaines plus fermes que les nôtres et par un style plus pur et plus achevé.

Quoi qu'il en soit, il nous semble que le mérite le plus sûr des vingt dernières années, parmi beaucoup d'engouements et de démentes, aura été de ne plus confondre

aveuglement l'ancien avec le vieux, et d'enjambrer des monceaux de choses mortes pour remettre la main sur d'antiques choses vivantes qui étaient là comme toutes neuves, attendant que nous nous avisions de leur présence. Notamment les classiques, grands et moyens.

★★

En vingt ans, de 1920 à 1940, le théâtre français, dans sa production courante, s'est appliqué à se dépêtrer de ce qu'il avait mis environ quarante ans à conquérir, et dont il était fier : son réalisme.

Il a renoué avec la littérature. Et quelques vrais écrivains l'ont honoré.

Il a évolué systématiquement vers la fantaisie, en cueillant au passage l'influence d'Alfred de Musset, celle de Pirandello, celle de Jean Giraudoux.

Il a quitté l'allure et le ton d'une bourgeoisie sérieuse, libérale, et pourtant point ennemie d'un peu d'audace et de gaudriole, pour chercher les suffrages d'une minorité qui se prenait pour une élite et ne repoussait pas la poésie pourvu qu'elle fût un peu compliquée.

Le culte de Musset, la fréquentation des Elizabétains ont de plus en plus détourné les auteurs dramatiques de la formule racinienne pour, de plus en plus, les orienter vers une liberté de construction qui donnait à leurs ouvrages de la transparence et de la légèreté, en leur retirant de l'équilibre et de la solidité. Le respect de la pièce bien faite, la superstition de la scène à faire sont devenus de plus en plus rares. De plus en plus exceptionnels aussi ces caractères cohérents qui firent le mérite de nos prédécesseurs, ces péripéties bien enchaînées et savamment dénouées, ces roueries de métier, ces tromperies subtiles ou grossières,

dont les maîtres du XIX^e siècle, de Scribe à Sardou, avaient abusé quelque peu.

Le théâtre de la période 1920-1940 abandonnait ces avantages pour leur préférer d'autres artifices, plus séduisants et peut-être plus faciles : création d'atmosphère, décor, costume, maniement de la lumière, contamination musicale. Parti d'un besoin légitime d'harmonisation du spectacle et d'équilibre dans le jeu des acteurs, l'art de la mise en scène tendait à usurper sur le plateau une importance excessive.

★★

Le théâtre de France a besoin, comme la France entière, d'être remis en ordre. Je ne touche ici que deux points essentiels.

Depuis la défaite, une grande flamme s'est levée parmi la jeunesse. Ou plutôt mille petites flammes se sont allumées sur le territoire, de part et d'autre de la ligne de démarcation. De jeunes troupes qui existaient déjà se sont affirmées. De nouvelles se sont formées. Elles parcourent le pays sous l'égide de l'Association Jeune France et du Secrétariat général à l'Education nationale et à la Jeunesse. C'est très bien. Nul plus que moi ne salue ce mouvement avec joie. Il met beaucoup de jeunes gens à l'abri du chômage ; il instaure une volonté de décentralisation qui est des plus opportunes ; il reconquiert sur le cinéma un public qui ignorait à peu près complètement le théâtre, et il le met au contact d'un répertoire varié, salubre, et d'un esprit d'entreprise qui est en lui-même un exemple.

C'est donc très bien. A condition que ces jeunes troupes ne se multiplient pas à l'infini, mais qu'elles s'organisent entre elles. Et à condition qu'elles ne se satisfassent pas

trop facilement. Le travail amateur et semi-amateur a quelque chose de sympathique et de rafraîchissant qui porte en soi son danger. Il faut que ces compagnies ne se contentent pas de briller par leurs qualités morales, leur comportement de bon aloi, leur absence de cabotinage. Il faut qu'elles travaillent assidûment, sous une direction compétente, et qu'elles progressent. Au théâtre comme ailleurs, il s'agit d'élever une génération nouvelle et de la pénétrer profondément d'un esprit nouveau. Pour cela, il y aura à opérer de sévères sélections. Applaudir d'aimables garçons dans leurs exercices, cela n'est pas un but en soi. La fraîcheur se ternit et ne laisse après elle que la médiocrité là où l'art n'a pas été développé. Nous voudrions voir se former de grands acteurs. D'où la nécessité d'élever le niveau de l'enseignement, c'est-à-dire de créer un centre de hautes études dramatiques.

En regard de l'éducation de l'acteur se posent deux questions : celle de pourvoir à un répertoire neuf, celle de construire des théâtres en harmonie avec ce répertoire ; la double question de l'auteur et de l'architecte. Elles sont liées.

L'ère révolue a été celle des petits théâtres, des petites pièces et des petits acteurs. Nous attendons de celle qui s'ouvre qu'elle soit l'ère des grands théâtres, des grandes pièces et des grands acteurs.

Un théâtre pour le peuple de France, où le poète aura quelque chose à dire, où de grands sujets et de grands personnages offriront à la foule assemblée une vraie nourriture.

Enfin un théâtre de la Nation. Non pas un « théâtre de classe et de revendication », mais un « théâtre d'union et de régénération ».



LES MUSULMANS DE L'INDOCHINE FRANÇAISE

par Marcel NER

ON ignore trop souvent que l'Indochine française compte environ cent mille musulmans. Ceux-ci se divisent en deux groupes d'importance très inégale.

A. — LES MUSULMANS ETRANGERS

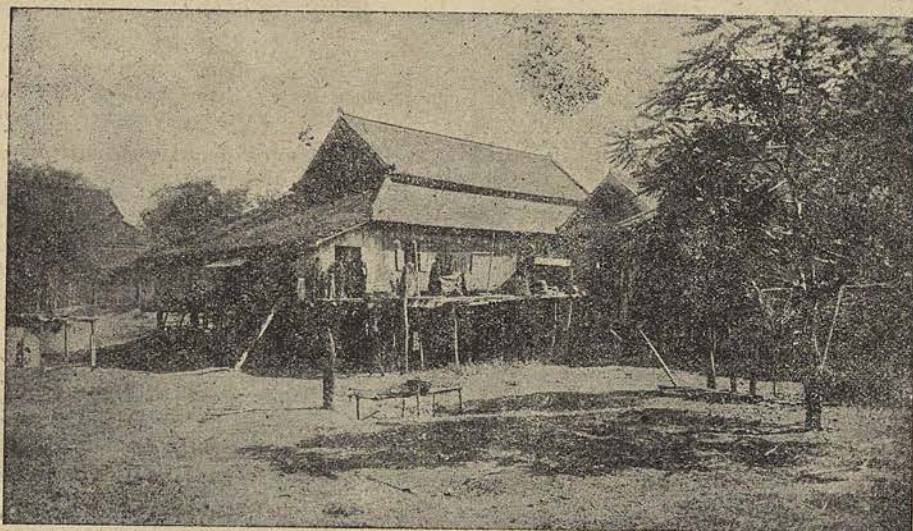
Le premier, de beaucoup le moins nombreux, est cependant le mieux connu du grand public. Il habite nos villes. Les minarets de ses blanches mosquées se dressent orgueilleusement vers les cieux de Hanoi, de Saigon, de Cholon. Leur coiffure spéciale signale ses membres à l'attention dans les rues de nos cités ou derrière les comptoirs de magasins bien achalandés au-dessus desquels se lisent, témoignage de leur foi, les noms de Mohamed, d'Imaël, d'Abdul, etc.

pays d'origine fixent mieux au pays. Ils s'y marient, le plus souvent à des Annamites, mais leurs enfants sont islamisés.

Les Malais, venus de Malaisie britannique, de la région de Pattani au Siam, ou de l'Indonésie sont de moins en moins nombreux mais ont joué et jouent encore un rôle important par leur action sur les régnicoles, action que permet la proximité de leurs pays d'origine.

B. — LES MUSULMANS RÉGNICOLES

Ceux-ci, qui sont de beaucoup les plus nombreux (90.000 au moins contre 2.000 pour l'ensemble des groupes précédents), sont cependant trop souvent ignorés ou mal connus. Ils se répartissent au sud d'une ligne allant du cap Varela à Battambang, entre l'Annam, la Cochinchine et le Cambodge.



Cliché Marcel Ner.

TYPES D'HABITATION

Habitation de Chams aisés à Kompong Tréa (province de Kompong Cham).

Toit à 6 pans (4 longitudinaux en cascade, 2 latéraux décrochés sous pignon. Cuisine séparée de l'habitation à la mode khmère).

Spécialisés dans le commerce des tissus, le change des monnaies, le bazar et riches, ils viennent presque tous de la côte de Coromandel, plus rarement de la région de Bombay.

Les hommes viennent seuls, laissant aux Indes leurs femmes et leurs enfants, qu'en temps de paix ils revenaient visiter tous les deux ans environ.

Les musulmans des Indes françaises (à peu près 200) sont étroitement associés à ce groupe qui ne compte guère qu'un millier d'hommes et dont les rapprochent à la fois la vie religieuse et l'activité économique.

Aux portes des magasins, des entrepôts, etc., on aperçoit souvent, surtout la nuit, d'autres musulmans. Ce sont des Afghans de l'Inde anglaise ou des Arabes (250 environ pour chaque groupe) que leur pauvreté et le plus grand éloignement de leur

En Annam, ils forment à peu près le tiers des 16.000 Chams qui survivent, au Binh-thuan et au Ninh-thuan, dispersés en noyaux minuscules aux environs de Phan-rang, de Phan-ri, de Phan-thiêt et de Côn-linh.

Leur islamisme est dégénéré et abâtardi, et l'ensemble de ce groupe cham, par son petit nombre, son peu d'activité économique ou intellectuelle, paraît négligeable.

Il présente cependant, outre l'intérêt historique et ethnographique de conserver les traditions d'une grande civilisation indochinoise, celui de former le noyau linguistique et dans une certaine mesure culturel de tout un ensemble de populations moïs.

C'est en Cochinchine et surtout au Cambodge qu'il convient d'étudier l'islamisme indochinois.

Ses fidèles y sont beaucoup plus nombreux (près

de 10.000 en Cochinchine, de 80.000 au Cambodge), pleins de vitalité tant sur le plan démographique que sur le plan économique, et ont une activité religieuse intense qui les lie étroitement à l'ensemble du groupe mahométan.

Bien qu'ils soient dispersés en groupes distants de centaines de kilomètres, enracinés dans des provinces différentes et même dans deux Etats différents de l'Union, ils forment un groupe homogène.

La grande majorité de leurs villages se distribuent en longues lignes qui forment à peu près un Y dont la base serait à Chau-doc, tandis que les deux branches supérieures, partant de Phnom-penh se dirigent en suivant les cours d'eau majeurs, l'une vers Kratié, l'autre vers le Tonlé-Sap.

Un groupe moins important et moins vigoureux se situe en bordure des rivières et de la mer dans les régions de Kampot et de Réam.



Cliché Marcel Ner.

TYPES D'HABITATION.

Habitation de Chams pauvres (pêcheurs et riziculteurs) à Kompong Yol (province de Takeo). Toit et cloisons en fenilles de palmier.

Ce caractère linéaire de leur habitat se retrouve dans la disposition de leurs villages, dont les maisons s'alignent presque toujours sur les berges du Mékong, de ses affluents et défluent.

Ces musulmans sont, en effet, avant tout des pêcheurs ou des commerçants liés aux voies d'eau qui étaient jadis, restent dans une large mesure aujourd'hui, les voies maîtresses des communications. La culture du riz, du maïs ou des arbres fruitiers n'est pour eux qu'une activité secondaire.

Ce genre de vie dépend étroitement de causes religieuses. Le bouddhisme du Hinayana interdisait aux Khmers la pêche et le commerce du bétail de boucherie, laissant ainsi aux adeptes d'autres religions les profits des énormes richesses de leurs eaux ou de leurs savanes en poisson ou en viande.

Les musulmans en ont profité et ont trouvé dans ces domaines ainsi que dans le commerce des grains et des bois les sources d'une incontestable

prospérité. Ils ont été par là conduits à se disperser et à se fixer le long des berges.

Cette prospérité ainsi que leurs vertus familiales se manifeste par le nombre et la vigueur de leurs enfants.



Cliché Marcel Ner.

TYPES HUMAINS.

De gauche à droite : 1, Jeune Hadji. 2, Guru Irwa, médecin. 3, Guru Hadji Matsalès, directeur d'école musulmane.

A la différence d'autres minorités, ce groupe ne se laisse pas absorber.

Sa foi est vive, s'exprime dans tous ses villages et même dans tous ses hameaux importants par une forte organisation religieuse. Tous ont leurs prêtres et leurs mosquées, leurs maîtres et leurs écoles. Celles-ci, qui couvrent le pays d'un réseau serré, comportent deux degrés.



Cliché Marcel Ner.

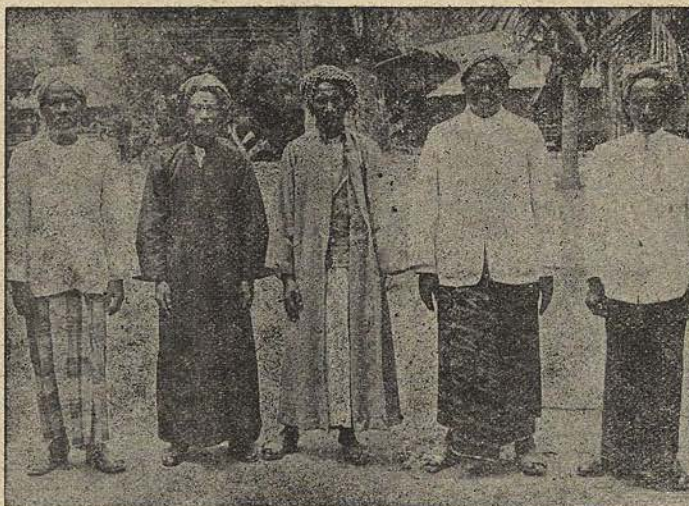
TYPES HUMAINS.

Khléang Sbek (province de Kandal). De gauche à droite : Hadji Abdoraman (Oknha Tokalei) et son fils le Hadji So (Oknha Réchéa Sambat).

Les enfants, à la maison, apprennent à dire les prières et à lire quelques caractères arabes. Puis, presque tous vont dans une école élémentaire où

ils lisent le Coran. Un véritable enseignement secondaire existe à Chau-doc, à Chruoy-Changvar, à Tréa, où ils poursuivent leurs études jusqu'à quinze ou vingt ans.

Tenez compte de la distance, de la durée du voyage qui se prolonge près d'un an, des frais élevés qu'il implique et vous trouverez là une nouvelle preuve de l'intensité de leur foi.



TYPES HUMAINS

Cliché Marcel Ner

Chruoy Changvar et Chrang Chamrès (environs de Phnom Penh). De gauche à droite : 1, imam Sen. 2, Hadji Aruon. 3, Hadji Abduraman. 4, Hadji Issa Tuon à Kompong Krabei. 5, Hadji Ismaël, chef suprême des Musulmans du Cinikedge.

Beaucoup, avant la guerre actuelle, allaient poursuivre leurs études à l'étranger, dans les grands centres musulmans de Pattani, de Kelantan ou même de La Mecque. C'est là que se formaient leurs professeurs et leurs chefs religieux, qui étaient en même temps, étant donné le rôle du Coran dans les communautés islamiques, leurs juges et leurs chefs politiques de fait.

Il est sans exemple qu'ils abandonnent l'islamisme et les efforts tentés dans ce but ne peuvent que les irriter. Ils ne font aucune tentative de prosélytisme, mais les enfants des mariages mixtes entrent toujours dans la communauté musulmane qui s'accroît aussi par quelques conversions spontanées.

La fermeté religieuse de ce groupe — auquel on



TYPES HUMAINS.

Cliché Marcel Ner.

Tréa (province de Kompong Cham). Le Hadji Osman, directeur d'école coranique et chef spirituel de grande autorité entouré de cinq de ses douze enfants (deux sont hadji).

Beaucoup enfin partaient en pèlerinage à La Mecque et le nombre des hadji et des hadja, reconnaissables à leur turban, est considérable.

appliquait trop souvent à tort, même dans les documents officiels, le nom de « Malais » — ne s'explique pas par une origine étrangère : l'enquête

récente à laquelle j'ai pu me livrer confirme pleinement les conclusions que formulaient il y a un demi-siècle Labussière pour la région de Chaudoc et surtout Aymonier, qui administra tour à tour les Chams du Sud-Annam, dont il parlait la langue, et les provinces cambodgiennes à fortes minorités musulmanes. Ils purent affirmer que ces groupements islamisés étaient constitués pour plus des 9/10^e par des Chams.

Ceux-ci paraissent être en partie les derniers témoins de l'extension de la domination chame à tout le Sud de l'Indochine, en partie les descendants d'immigrants qui, au début du XIX^e siècle, quittèrent le Sud-Annam pour fuir les persécutions annamites.

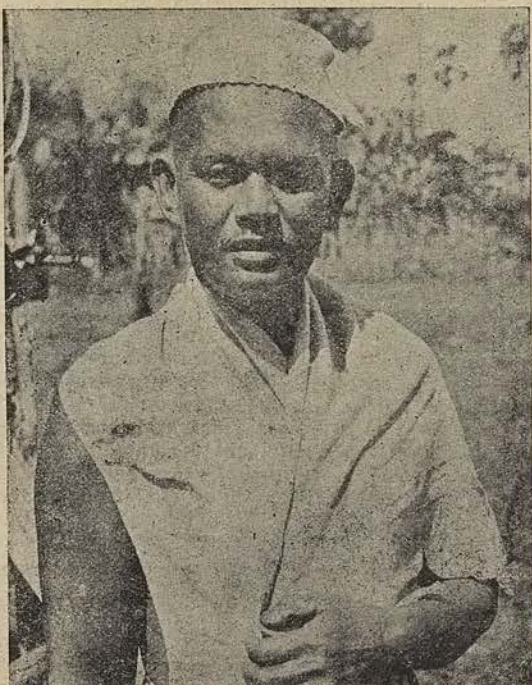
L'établissement de la domination française marqua d'abord sur ce point un recul. Trop souvent, malgré les publications d'Aymonier, de Cabaton, de Labussière, les autorités, jusqu'à une date toute récente, les considérèrent comme Malais, c'est-à-dire comme des étrangers, alors qu'ils sont, dans leur grande majorité, parmi les plus anciens habitants du Sud de l'Indochine.

Surtout, par un réflexe de défense religieuse fréquent chez les minorités, ils se mirent peu à peu, par un glissement de fait, et sous une forme atténuée, dans cet « état de secret » dont M. André Chevrillon décrit, chez « Les Puritains du Désert », la forme extrême, réfléchie et systématique.

Ils n'allaient pas dans nos écoles, craignant que



1



2

Cliché Marcel Ner.

TYPES HUMAINS.

1, Khléang Shék (province de Kandal). L'Oknha Réachéa Phàkdei Montrei Halei Changvang Sop, le plus haut dignitaire du groupe Kobuol.

2, Kbal Roméas (province de Kampot). Le maître de l'école coranique.

Tous subirent fortement l'influence des immigrants malais qui convertirent les hindouistes et ramenèrent les musulmans à une connaissance plus exacte et à une plus stricte observance de la loi du Prophète.

Les différences religieuses ne les empêchèrent pas de s'associer très étroitement au peuple khmer qui ne montrait à leur égard nulle intolérance, leur ouvrait très largement l'accès des ressources économiques.

Les liens ainsi noués étaient même d'autant plus forts que, par suite des oppositions de croyance, les genres de vie étaient complémentaires et non concurrents et laissaient de véritables privilèges aux musulmans.

Ils participaient largement aussi à la vie administrative et militaire.

Energiques, courageux, disciplinés, ils étaient recherchés par les rois du Cambodge qui n'hésitaient pas à en faire des chefs dans leur armée ou de hauts fonctionnaires.

notre enseignement n'exerçât une action néfaste sur leurs enfants ; ils boudaient nos hôpitaux où on mangeait du porc ; ils ignoraient notre hygiène et craignaient de se confier et surtout de confier leurs enfants ou leurs épouses à des médecins ou à des sages-femmes d'une autre religion ; pour des raisons analogues, ils évitaient nos casernes ou notre Garde Indochinoise, recouraient peu à nos juges ou à nos administrateurs.

Leurs écoles étaient, pour les neuf dixièmes, des écoles non autorisées ; le séjour de leurs enfants dans les centres d'enseignement de Pattani, de Kelantan ou de La Mecque restait ignoré ; les départs de leurs pèlerins étaient devenus clandestins du jour où on avait exigé le paiement d'avance des frais de retour.

Cet isolement progressif ne provoqua d'abord aucune gêne apparente. Sans doute, ils furent peu à peu éliminés des fonctions administratives, faute d'une éducation moderne et adaptée à ces conditions nouvelles, mais ils trouvèrent de larges



Clichés Marcel Ner.

VIE SPIRITUELLE.
Mosquée et minaret à Chrañg Chamrès
(environs de Phnom Penh).

compensations dans le développement économique du pays qui leur permit une activité accrue et de plus larges bénéfices. Leurs médecines avaient dans toute l'Indochine une renommée que laissait subsister le développement de la médecine occidentale. Leur aisance permettait à leurs associations d'entretenir le réseau serré de cette organisation religieuse et scolaire que nous avons décrite.

L'administration s'accommodait de cet état de choses : les musulmans payaient bien leurs impôts, n'étaient pas mêlés aux agitations politiques. On pouvait leur reprocher seulement de se livrer trop souvent à la contrebande du tabac, mais c'était là péché véniel. On pouvait d'ailleurs les ignorer puisqu'ils n'étaient la majorité dans aucune province.

La situation devait cependant se modifier. Le défrichement des berges du Mékong réduisait les produits de la pêche, réduits encore pour les musulmans par la concurrence croissante des Chinois ou des Annamites de plus en plus nombreux et dont la compétition se faisait sentir dans tous les domaines. La crise économique les frappa durement et les prépara à prendre conscience des inconvénients de leur isolement, de leur abandon des carrières administratives et de leur ignorance des techniques occidentales.

Au moment où la conflagration mondiale s'annonçait et se préparait par la force accrue de propagandes qui cherchaient un véhicule dans les croyances religieuses, les autorités françaises devaient normalement se préoccuper d'avoir des contacts plus étroits avec ce petit monde replié sur lui-même en Indochine mais si largement ouvert aux influences du puissant groupe islamique.

Le renouveau national qui se manifestait au Cambodge rendait plus sensible le détachement progressif de ce groupe énergique et vigoureux par rapport à une communauté, dont la différence de foi ne les avait pas empêchés d'être un des éléments les plus actifs.

Il était donc de l'intérêt commun des musulmans, des Khmers et des Français de supprimer en fait cet état de secret et de repliement sur soi et d'y substituer une collaboration plus étroite et plus confiante permettant aux musulmans régimentaires de s'associer plus complètement, dans le res-

pect mutuel des croyances, à la communauté cambodgienne et à la Fédération Indochinoise.

Il convenait de chercher, par une connaissance exacte de leurs coutumes et de leurs aspirations, les moyens de les réaccorder à ce milieu transformé et de les faire évoluer sans blesser leur foi ni toucher à l'essentiel de leurs traditions. On pouvait chercher avec eux dans quelles conditions les écoles officielles, portes d'accès aux postes administratifs, guides utiles pour l'adaptation de leur commerce et de leur artisanat ; les hôpitaux et les maternités, l'armée et la garde indigènes pourraient être considérés par ces hommes qui étaient, dans leur immense majorité, de vrais Indochinois, enracinés à notre sol et non des étrangers, comme leurs écoles, leurs hôpitaux, leur armée, etc., et non comme des choses dangereuses et hostiles.

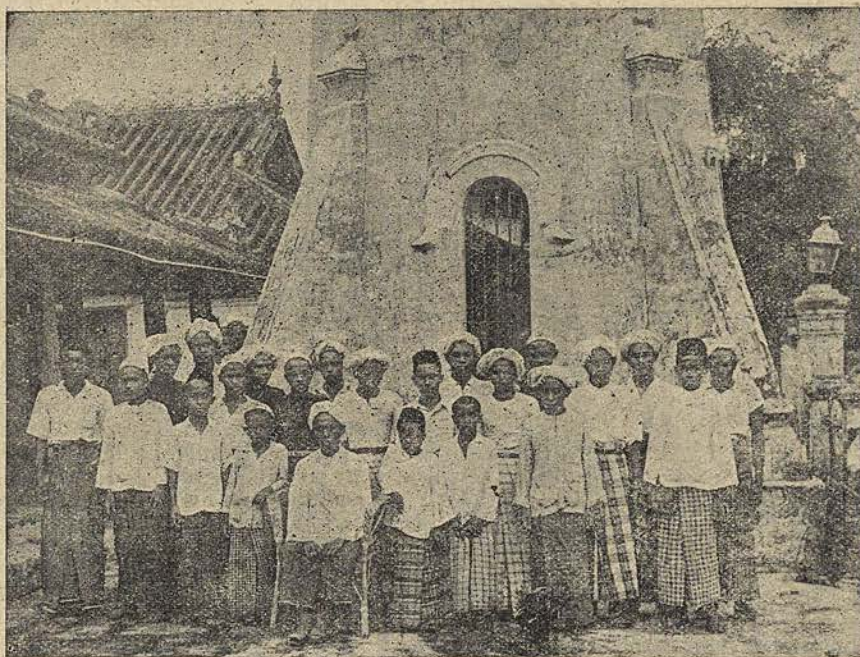
Ce fut le mérite de M. Thibaudeau de poser exactement ce problème et d'en chercher la solution. Je le remercie de m'avoir donné l'occasion de participer, par une enquête, à la fixation des modalités de cette action.

Je pus ainsi, en avril et mai 1937, visiter tous les centres importants et même presque tous les villages musulmans, m'entretenir avec eux soit en khmer par l'intermédiaire d'un interprète, soit directement dans la langue chame que connaissent encore beaucoup d'entre eux.



VIE SPIRITUELLE.

Minaret et mosquée de Svay Kléang
(province de Kompong Cham),



VIE SPIRITUELLE.

Clichés Marcel Ner.

Châu Giang (province de Châu-dôc). Le Hadji Mahli, un des maîtres réputés de l'école coranique au milieu de ses élèves. Au second plan, base du minaret ; au fond, à gauche, une aile de l'école.

On me les avait dit fermés et méfiants. J'eus la joie de trouver au contraire des hommes d'abord inquiets à l'idée qu'une atteinte pourrait être portée à leur foi, mais vite ouverts et confiants dès qu'ils eurent compris le respect que m'inspirait leur religion, la sympathie que m'inspirèrent vite leurs personnes.

On ne peut douter que les Chams du Cambodge,

ceux aussi de la région de Chau-doc constituent encore comme l'écrivait M. Aymonier il y a un demi-siècle, « une véritable élite entre tous nos sujets indochinois ».

Leur vigueur physique, leur courage, leur droiture, l'intensité d'une foi qui ignore l'intolérance, le niveau élevé de leur activité économique leur méritent toujours ce titre.



VIE SPIRITUELLE.

Province de Châu-dôc. Tombeau de « Saint » musulman.

LE COMBAT DU PONT DE PAPIER ET LA MORT D'HENRI RIVIÈRE

(19 MAI 1883)

par René DESPIERRES

La France ne paraissant pas disposée à s'engager à fond dans une action militaire au Tonkin, nos succès de Hongay et de Nam-dinh ne purent être exploités à fond et les Pavillons Noirs, prenant notre abstention pour de la faiblesse, devenaient de jour en jour plus audacieux et plus arrogants.

Des bandes ennemies établies sur la rive gauche du fleuve Rouge tirent à coup de canon sur la Concession, attaquent à deux reprises la Mission et incendient l'église de Hanoï.

Une sortie du commandant Berthe de Vilers, le 16 mai 1883, ramène deux petits canons, mais ne rencontre aucun ennemi.

L'imminence du péril n'échappe pas à Rivière qui écrit au Gouverneur Thomson pour lui demander des renforts. Mais, en attendant leur arrivée, doit-il rester inactif et se laisser braver et attaquer chaque jour ? Peut-il laisser délibérément piller et incendier les villages des Annamites qui comptent sur notre protection ? Le commandant, qui professe « qu'un peu de résolution est la meilleure des prudences », ne le juge pas ainsi et donne l'ordre de préparer une sortie pour le 19 mai.

Le 18, vers 4 heures du soir, des instructions confidentielles sont données aux capitaines : « ... Réveil à 3 heures sans sonnerie. » Rassemblement à 3 h. 45 sur le bord du fleuve... Ne commencer le feu qu'à 400 mètres et à coup sûr... S'opposer à toute dépense exagérée de munitions ».

Malgré les précautions prises, il est à présumer que l'ennemi fut averti de nos préparatifs et tout espoir de le surprendre fut perdu.

Le 19 au matin, la colonne quitte la Concession. Elle était ainsi formée :

Avant-garde (lieutenant de vaisseau de Sentis) : 100 hommes ;

Gros (capitaine Jacquin, lieutenant Marchand, lieutenant de vaisseau Pissere) : 24^e compagnie du 3^e régiment ; 31^e compagnie du 2^e régiment ; 50 hommes du *Villars* et 50 de la *Victorieuse* ; une compagnie de tirailleurs annamites, le convoi, les brancardiers, deux pièces de 65 mm. et un canon-revolver Hotchkiss ;

Arrière-garde (lieutenant Canivet) : 31^e compagnie du 2^e régiment.

Le commandant Rivière suit la colonne, Berthe de Vilers marche en tête du gros.

L'avant-garde reconnaît les environs du village de Thu-lê, qui est abandonné par l'ennemi, tandis que le gros de la colonne s'engage sur la route de Sontay et fait halte vers 6 heures à la pagode Balny. Rien de suspect n'apparaissant, l'avant-garde reçoit l'ordre de franchir le pont sur le Sông Tô-Lich, connu sous le nom de « Pont de Papier ». A ce moment une vive fusillade part du village de Ha Yên-kê (1). Les troupes, appuyées par l'artillerie, se déploient à droite et à gauche de la chaussée.

Sous la conduite du lieutenant Bertin, les hommes de la 24^e compagnie traversent l'arroyo à gué et s'élancent vers les cases du marché situées à droite et à gauche du chemin, tandis que ceux du *Villars* franchissent le pont au pas de charge et enlèvent d'assaut la pagode du village.

L'artillerie prend position en face de Ha Yên-kê d'où les marins du lieutenant de vaisseau Sentis s'efforçaient de déloger l'ennemi.

Un feu nourri partait également de Trung-thôn (2) et des groupes nombreux se montraient dans Tiên-thôn (3).

Le commandant en chef donne l'ordre au lieutenant de vaisseau Pelletier d'attaquer Trung-thôn et fait mettre une pièce en batterie sur la chaussée. Mais le village est fortement défendu par une haie de bambous et les troupes ne peuvent y pénétrer. Le chef de bataillon Berthe de Vilers est blessé, ainsi que le sous-commissaire Ducorps et l'enseigne Clerc.

La situation n'était pas encore désespérée et nous pouvions penser conserver l'avantage, lorsque une bande ennemie fut aperçue dans Tiên-thôn, village qui au début n'était occupé que par quelques unités ; son dessein était de tourner la colonne par derrière du côté du pont. Il était urgent de rappeler la compagnie de la *Victorieuse* qui avait dépassé Trung-thôn et risquait d'être

(1) Appelé vulgairement Kê-cot ou Yên-hoa.

(2) Appelé officiellement Dich-Vong Trung.

(3) Appelé officiellement Dich-Vong Tiên.

coupée. A regret, le commandant Rivière donne l'ordre de battre en retraite.

Le nombre des Pavillons Noirs va croissant et la fusillade redouble d'intensité. On charge à mitraille la pièce du Villars mais le recul la précipite dans le fossé.

De minute en minute, la situation devient de plus en plus critique. A chaque instant un homme tombe sous les feux convergents qui partent de tous les côtés. Les Chinois sortent des villages et suivent nos troupes à cinquante mètres, déployant de grands étendards noirs ornés de caractères blancs, soufflant dans des conques marines et frappant des gongs. Les coupeurs de têtes commencent leur sinistre besogne.

Pour sauver les canons dont les chevaux étaient blessés et les servants hors de combat, l'aspirant Moulun, le lieutenant Pissere



Le commandant RIVIÈRE aidant à la manœuvre d'un canon au combat de Phu Hoai.

(D'après l'Illustration, 1883.)

et le commandant Rivière, lui-même, empoignent les roues et l'affût afin de remonter la pièce du Villars sur le talus. Moulun tombe raide mort, atteint en plein front.

Enfin, le canon est sauvé, lorsque, à son tour, Rivière est frappé d'une balle à l'épaule gauche. Jeté à terre, il se relève, refuse l'aide qui lui est offerte, mais, quelques pas plus loin il tombe à nouveau pour ne plus se relever, presque en même temps que le capitaine Jacquin.

Il était environ 7 heures du matin. Le combat avait duré une heure.

A partir du moment où le commandant Rivière fut touché, la situation devint des plus confuses.

De nombreux témoignages ont été entendus, aucun n'a pu percer le mystère de sa mort.

La blessure à l'épaule n'était pas mortelle. Ou fut-il frappé pour la seconde fois ? Personne ne le sait.

Les lieutenants de vaisseau Duboc et Sentis affirment leur conviction de la mort im-

médiate du commandant, mais déclarent ne pas l'avoir vu mort.

Il ne semble pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à la version du commandant tué par un sergent de marine exaspéré de voir ses camarades tombés dans un guet-apens, version rapportée par J. Carayol dans son ouvrage *Au Tonkin et en Chine*, non plus qu'à la déposition du sergent-major Léger qui, dans une lettre au ministre des Colonies, datée du 12 septembre 1884 (1) déclare que Rivière fut sur sa demande achevé d'un coup de revolver par le capitaine Jacquin, qui ajouta : « Mon commandant, vous ne partirez pas seul », et se suicida à son tour.

L'amiral de Marolles (2), s'appuyant sur les récits recueillis par M. de Pouvoirville, admet l'hypothèse selon laquelle Rivière aurait été transporté grièvement blessé — mais vivant — à 2 kilomètres dans la pagode où se tenait Luu-vinh-Phuoc, qui espérait s'en servir pour obtenir en échange l'évacuation d'Hanoi.

La question ne sera jamais résolue et nous ignorerons toujours comment mourut Henri Rivière.

Sa tête fut retrouvée au village de Keriên (3) en même temps que celles de vingt-sept Français et de trois Annamites, le 18 septembre 1883.

Le corps du commandant ne devait être exhumé que le 8 octobre suivant. Il était enseveli dans une rizière, à 100 mètres du fort de Phu Hoai-duc.

Ses restes mortels furent d'abord inhumés avec les honneurs militaires dans le cimetière de la Concession, puis ramenés en France et déposés au cimetière Montmartre, dans le caveau de sa famille.

Sur sa tombe est érigé son buste en tenue de capitaine, dû au ciseau de Franceschi.

En 1888, sur l'initiative de M. Halais, vice-Résident de Hanoi, un monument a été élevé à l'endroit même où le commandant Rivière fut blessé mortellement. Il consiste en une stèle placée sur un soubassement.

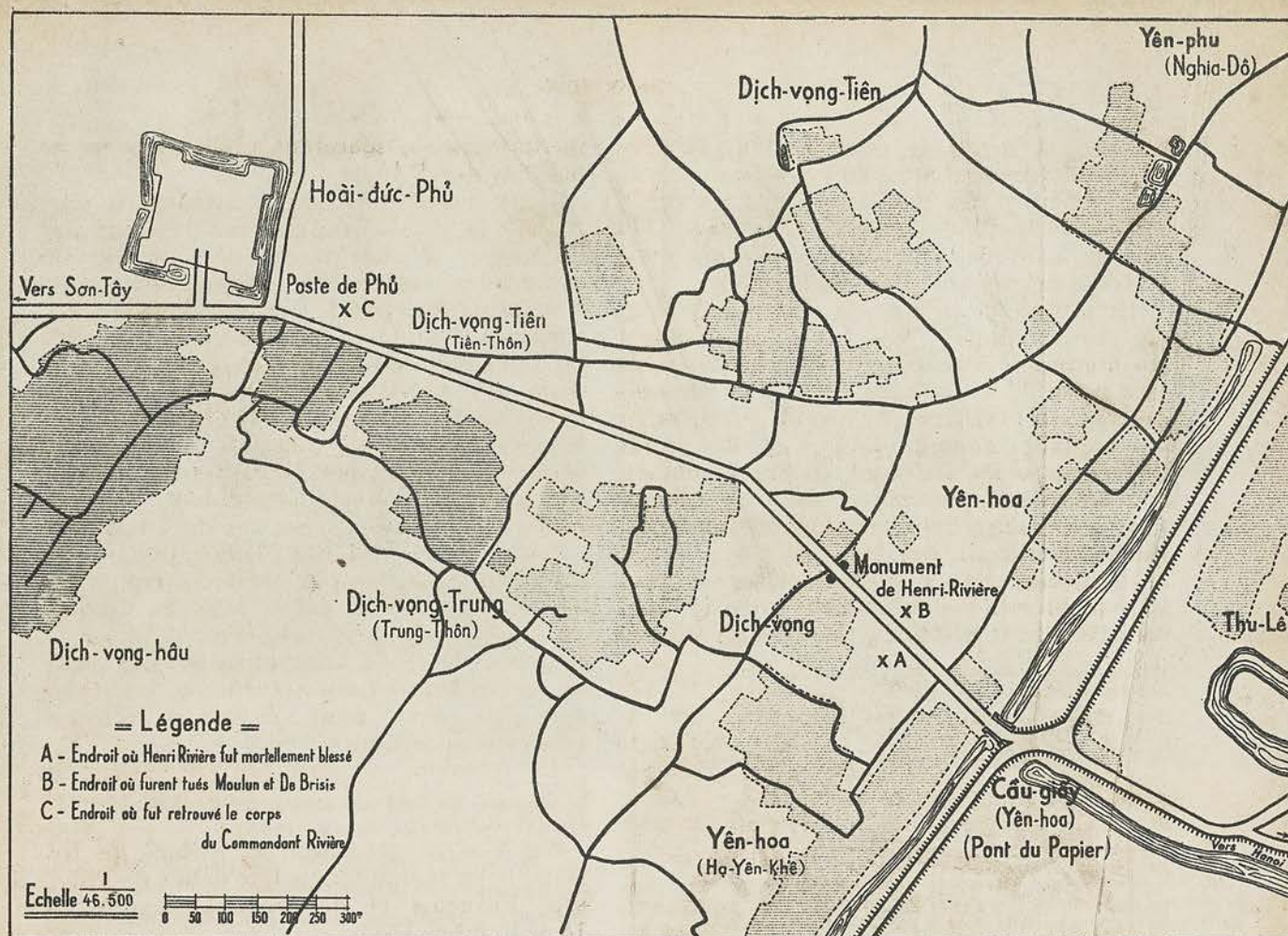
Une plaque de marbre entourée par un dragon porte en français et en caractères chinois l'inscription suivante :

A HENRI RIVIERE
et aux braves tués
le 19 mai 1883.

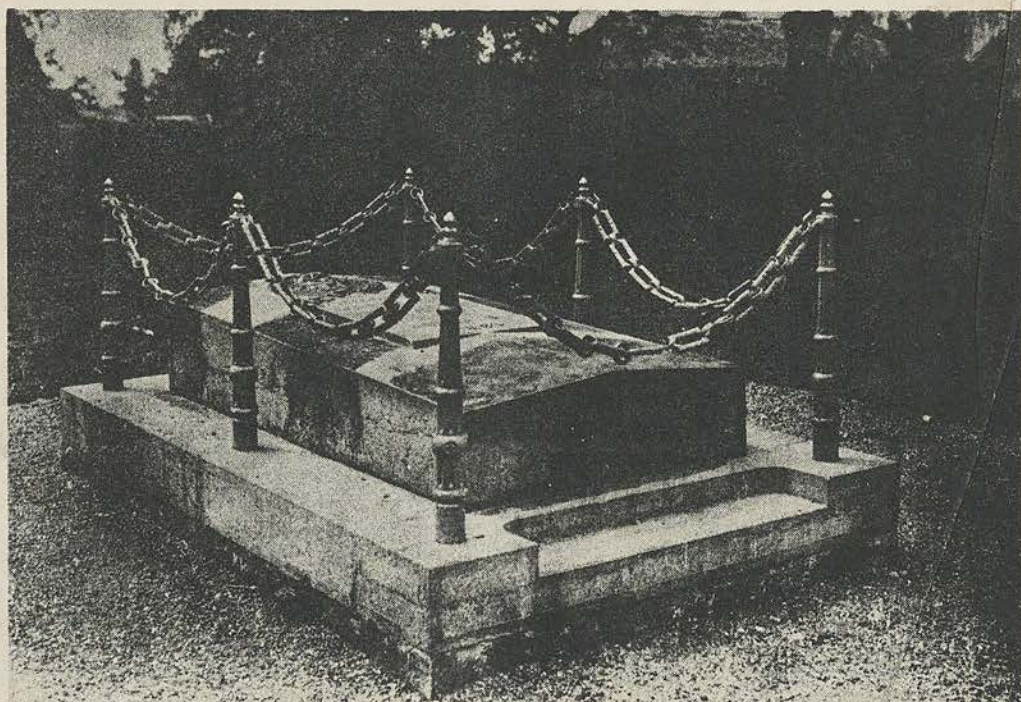
(1) Publiée par l'*Indépendance Tonkinoise* du 9 septembre 1892.

(2) *La dernière campagne du commandant Rivière*, chez Plon, Paris, 1932.

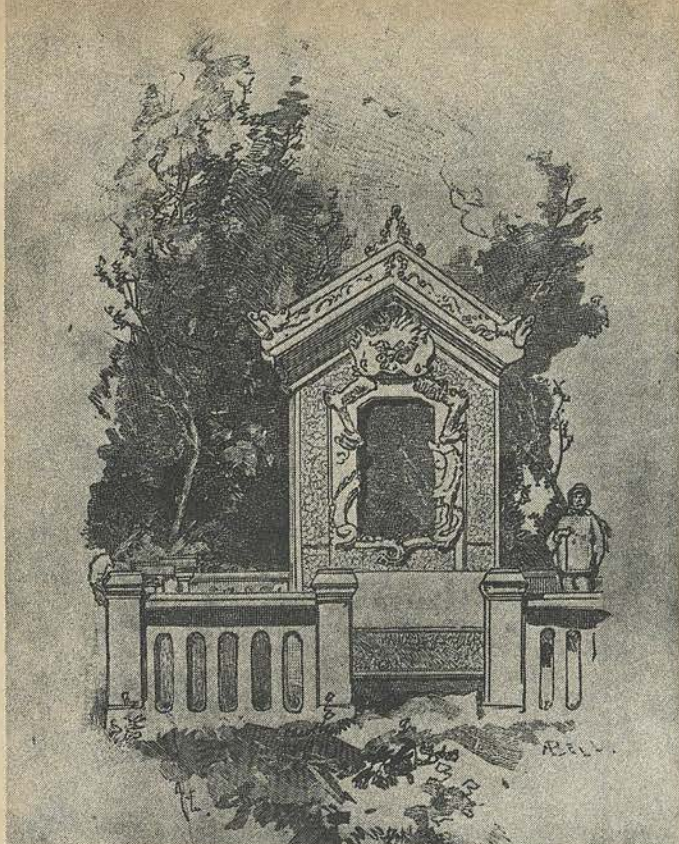
(3) Aujourd'hui Phuc-diên, premier village à gauche de la route de Sontay, 1 kilomètre après la rivière qui traverse Hadong et à 5 km. 500 du Pont de Papier.



Plan des environs du fort de Hoai-Duc et du Pont de Papier.



Le monument actuel du Commandant Henri Rivière, route de Sonlay.



Le monument du C^t RIVIÈRE au Tonkin.

(Illustration, n° 2391 du 22-12-1888, p. 468.)

NOTE. — Ce cénotaphe fut exécuté d'après les dessins et sous la direction de M. Lechtenfelder, architecte voyer. Il était en pierre de taille curieusement travaillée dans le goût chinois, avec des motifs d'ornement consistant en têtes de dragons, de chimères, etc. Il a été remplacé en 1902 par le monument actuel.



Arrivée à Brest du corps du C^t RIVIÈRE
(24 janvier 1885).

Apposition des scellés sur le cercueil
par le médecin de la Santé.

Dessin d'après nature de M. RENOARD, envoyé
spécial de l'illustration.

(Illustration n° 2188 du 31-1-1885, p. 69.)

Transport du cercueil du C^t RIVIÈRE dans le port de l'Arsenal de Brest
sur une embarcation remorquée par une chaloupe à vapeur.

(Illustration n° 2188 du 31-1-1885, p. 72.)



Lettre de Phnom-Penh

par SARIKA

BIEN qu'inconnu de vous et peu versé dans l'art d'écrire, j'ai formé le projet de vous entretenir aujourd'hui de notre doux pays cambodgien. Mieux que je ne saurai jamais le faire, un Phnom-penhois, épris de sa petite maison cambodgienne enfouie en pleine verdure non loin du fleuve, s'acquitta par deux fois de cette tâche, l'an dernier. Depuis nulle voix ne s'élève plus du Cambodge vers vous. Deux longues lettres spirituelles et enjouées ont-elles suffi pour éteindre sa flamme et tarir son inspiration ? Dois-je croire plutôt que leur auteur a cédé à cette aimable nonchalance qui sous les cieux du Sud vient à bout, tôt ou tard, des plus farouches énergies ?

Echappant pour un moment à ce goût du farniente, je tente en ce jour de reprendre le flambeau, et sans vouloir prétendre en rien au même esprit, j'ai le désir de vous arracher un moment, Monsieur, à la lecture des statistiques et des rapports qui doivent encombrer votre bureau. Loin de moi le dessein de critiquer statistiques, courbes et rapports pour lesquels un grand-père économiste m'a légué un certain goût. J'ai pensé cependant qu'en ce mois d'avril où tout respire à Phnom-penh un air de vacances, vous seriez peut-être bien aise de négliger un moment les bulletins où l'on apprend qu'il est tombé 20 millimètres d'eau la nuit du 21 au 22 avril dans la province de Kandal, qu'à Takmau les trop longues fibres de la roselle « donnent du fil à retordre » aux techniciens des textiles et que le prix du charbon de bois a encore augmenté... Vous préféreriez peut-être apprendre que la ville se pare, tardivement cette année, de sa ceinture rouge-orangé de flamboyants et que l'éléphant blanc du roi, plus prosaïque, déplore les vacances et l'exode des écoliers qui le privent d'un appréciable supplément de ration en canne à sucre... Ce sont ces seuls petits riens sans importance qui feront le fond de ma conversation si vous voulez bien m'écouter, car de dissierter sur Proust ou le Ramayana, je suis bien incapable.

Notre ville, je vous l'ai dit, respire un air de vacances. Mille signes à peine perceptibles semblent nous inviter à mettre trêve pour un temps à toute agitation et à goûter l'heure présente dans le calme et le repos. Est-ce le départ de S. M. Sihanouk vers les rivages ombragés de cocotiers, et celui de M. le Résident Supérieur pour le Bokor qui ont plongé Phnom-penh dans ce demi-sommeil ? Est-ce la Salle des fêtes délaissée ou le hall des Expositions désert qui lui donnent cet air d'indolence ? Point de soirées théâtrales, en effet, point de concerts, point de conférences, point d'expositions même ! Sur les rivages du Tonlé-Sap et du Bassac, rien ne vient plus rompre la monotonie des journées. La population française semble avoir déserté la ville.

Plus de ces joyeuses troupes de filles et de garçons se dirigeant dans la fraîcheur des matins, en groupes cyclistes animés, vers le lycée Sisowath. Et le soir, sous les ombrages du Phnom, plus de

tout-petits prenant leurs ébats autour de leurs A-Sam, plus de rondes bruyantes à l'écart des Thi-Hai et des Thi-Ba qui tricotent et caquètent sans grand souci de leurs nourrissons. Si la piscine connaît toujours la même agitation, sur le terrain de Basket où s'entraînaient d'ardentes lycéennes, l'essai des joueuses a fondu ; trois fidèles, les dernières, s'essayent mélancoliquement à lancer le ballon dans le panier tandis que le vaste cercle de fauteuils qui réunissait chaque soir sur les pelouses voisines celles que ne tentent plus ni la raquette ni l'eau fraîche, reste désespérément vide. A l'hôpital même, les chambres sont désertes. Il faut vraiment manquer d'à-propos pour tomber malade à l'époque des vacances.

Pour rencontrer le Tout-Phnompenh, c'est au Bokor, c'est à Kep, c'est à Réam qu'il faut aller. Dès le 1^{er} avril, mères et enfants se sont entassés dans des cars poussifs qui les ont conduits vers un repos bien gagné. Les mamans sont parties la conscience tranquille, dans le sentiment du devoir accompli. N'ont-elles pas, la veille ou l'avant-veille de leur départ, en une séance mémorable, attendu stoïquement, les unes résignées, les autres moins, qui deux heures, qui trois heures, qui quatre heures même, pour obtenir le coupon de cotonnade de couleur auquel elles avaient droit ? Bien des pères ont délaissé comptes rendus et rapports, dont, ainsi, en ce mois vous ne pourriez tirer de substantiels articles ; ils essayent d'oublier leurs préoccupations de toute l'année dans les plaisirs du golf, du volley-ball ou de la pêche à la ligne.

Je dois vous avouer maintenant que j'ai moi-même quitté Phnom-penh au début du mois. Je voulais constater de mes propres yeux toutes les merveilles d'un haut plateau couvert de pins où il est de bon ton, actuellement au Cambodge, d'avoir passé quelques jours. A la suite donc des forestiers et des chasseurs, des administrateurs, des médecins et des officiers qui ont déjà sacrifié à cette mode, je suis parti un matin du village cambodgien de Chambok et j'ai entrepris, en compagnie, l'ascension des trois falaises successives qui dominent la plaine. Il faut du souffle et des jambes pour surmonter les difficultés de la montée aussi allègrement que notre Résident Supérieur l'a lui-même fait, m'a-t-on dit, lors de sa visite à ce plateau. A noter que faisaient partie de notre expédition sans danger deux représentantes du sexe faible qui se trouvent ainsi les premières à avoir foulé les « Sables Blancs » de ces phnoms. Nous fûmes récompensés de nos peines par un bien agréable mais trop court séjour au milieu des pins. J'en suis revenu, cependant, plein de connaissances nouvelles, utiles et variées, sur le « koutiou » et la vie des éléphants, le pouvoir d'absorption en liquide d'un vrai Landais et le gemmage des pins, le boucanage de la viande de cerf et les habitudes des sangsues, etc... J'ai enrichi mon vocabulaire cambodgien de nombreuses expressions. Je n'ai point aperçu hélas ! de troupeaux d'éléphants sauvages, je n'ai point vu de gours bondissant sous le couvert des

pins, mais je me suis rafraîchi au jet d'une cascade bondissant de rochers en rochers, je me suis baigné dans des ruisseaux aux eaux limpides qui m'ont rappelé les torrents de mes montagnes. Par des nuits fraîches et tranquilles, non loin d'un de ces ruisseaux, j'ai dormi roulé dans une couverture, ce qui ne m'était pas arrivé depuis de longs mois. Et puis j'ai vu des pins, de beaux pins bien droits s'élançant d'un seul jet à plus de quarante mètres au-dessus du sol. A leurs côtés, nos éléphants prenaient allure de fourmis. Durant ces quelques jours, enfin, j'ai cru vivre dans un parc magnifique créé, semble-t-il, pour la joie et le repos des yeux.

J'ai retrouvé Phnom-penh tout prêt à fêter le Nouvel An cambodgien mais, comme il se doit en pays khmer, sans pétards ni manifestation bruyante. Du jeudi au dimanche, les rues s'animent, pendant la journée, de longues files silencieuses de femmes en sampots vivement colorés, leurs écharpes drapées rituellement en sautoir autour de la poitrine. Elles se dirigeaient sans hâte, de leur pas souple et balancé, les mains chargées d'offrandes, vers les pagodes de la ville. Les petites filles avaient aussi revêtu des sampots de fête qui laissaient apercevoir leurs chevilles encerclées de lourds bijoux d'argent. Dans leurs petits chignons bien serrés au sommet de leurs têtes rasées, des mains maternelles avaient piqué, en l'honneur de la nouvelle année, des fleurs d'hibiscus ou de champa. Elles suivaient gravement les groupes de femmes, portant des fruits et des bouquets. Puis, chaque soir, à la tombée du jour, les notes grêles mais non sans charme des xylophones cambodgiens se sont fait entendre dans chaque rue jusqu'au matin, comme tout au long des belles nuits de décembre.

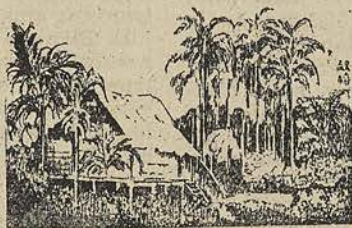
A l'issue de la fête, Phnom-penh est retombé dans cette légère somnolence d'avril qui n'est pas sans attrait. Pour distraire mes soirées, je ne suis pas en peine cependant. Au sortir de mon travail, délassé sinon rafraîchi par quelques « longueurs » dans la piscine, je roule à lente allure vers une maison amie, éloignée du centre, où, dans un coin charmant de solitude, je sais trouver un air plus frais, la vue reposante de grands prés plantés d'arbres et une aimable compagnie. Ce sont, un soir, de courageux lecteurs de « Radio-Bulletin » qui composent, à grand renfort de dictionnaires, des mots croisés pour leur journal. Entre deux gorgées de citronnade, les voilà qui discutent, crayon en main, de la place des noirs ou des définitions à proposer aux lecteurs. La nuit vient interrompre

cette innocente distraction. Sous le ciel où Sirius brille au zénith, non loin d'Orion, peu désireux de rentrer, nous goûtons en silence la douceur des nuits du Sud... Le lendemain, ce sont des amateurs de « tarot » que rien ne peut venir distraire de leur jeu. C'est à qui « fera des entres », « appellera le roi de Pique » ou « la dame de Cœur », « mènera le petit au bout » ou finalement « doublera le pot ». L'arrivée d'un important courrier de France a fait passer au second plan pour quelques soirs cartes et mots croisés. Chacun s'est laissé aller à confier sa joie des nouvelles reçues malgré les dates déjà anciennes des cartes qui les apportent. Joie mêlée d'espoirs mais aussi de craintes et de peines...

Il est des soirs où, délaissant cet accueillant jardin, je pars à l'aventure dans les rues de la ville. Rien ne m'y laisse indifférent. Avec un plaisir toujours renouvelé, j'observe les passants, les occupations des hommes et des femmes, le manège des jeunes et surtout les jeux des enfants. Les petits Chinois délurés font mon bonheur. Sur le trottoir, en face de la boutique paternelle, ce sont des parties sans fin de ballon, de ping-pong improvisé, de « scrogneugneu » et de toutes sortes de jeux dont j'ignore les noms... Dans les rues moins peuplées, je découvre ici un arbre dont les délicates fleurs roses jonchent déjà le sol. Là, c'est un arbuste tout blanc de fleurs dont la vue me procure de la joie pour toute la soirée. Celle d'une simple bêche verte ne suffit-elle pas à remplir d'allégresse, au sortir d'une vision d'enfer, l'auteur de la chronique des Pasquier ? De ma promenade, je rapporte comme un bien précieux le souvenir de ces arbustes fleuris et je me surprends soudain à murmurer ces vers célèbres des « Daffodils » :

For oft when on my couch I lie
In vacant or in pensive mood
They flash upon that inward eye
Which is the bliss of solitude
And then my heart with pleasure fills
And dances with the daffodils.

Je n'ose, Monsieur, après de si beaux vers, vous entretenir plus longtemps, en ma prose, de notre ville. Je n'ai déjà que trop parlé de mes goûts et de mes gestes. Je suis loin cependant de vous avoir confié tout ce qui m'attache au pays khmer, à sa capitale et à ses habitants. Si, malgré son peu d'intérêt, ma lettre vous a plu, je reprendrai pour vous ma plume, heureux de trouver ainsi un public complaisant.



Aménagement des forêts

par CONSIGNY

Nous avons essayé, dans un précédent article (1), de classer en un certain nombre de catégories les forêts que le touriste ou le chasseur sont amenés à traverser en Indochine.

Nous les avons décrites sans nous préoccuper de connaître les raisons qui sont cause de ce facies. Souvent, il va de soi que c'est l'état de perpétuelle inondation ou la pauvreté du sol qui ont favorisé le développement de certaines essences plutôt que d'autres. Plus souvent encore, l'état que nous constatons n'est que la résultante des diverses actions de l'homme : son exploitation, ses défrichements, les incendies qu'il a volontairement allumés, etc...

Or, ces forêts jouent sur l'économie du pays un rôle de tout premier plan que l'on peut schématiser ainsi :

D'abord, et cela est évident, la forêt est une usine à fabriquer le bois ; que celui-ci soit utilisé comme matériau de construction ou qu'il restitue l'énergie calorifique emmagasinée au soleil ou encore qu'il fournisse des tannins, des gommes, des teintures, des résines, des latex ou des huiles et des produits pharmaceutiques...

La forêt a ensuite un rôle moins apparent peut-être à priori, mais tout aussi indispensable :

Elle régularise le climat en abaissant la température extérieure, en évaporant dans l'air une quantité considérable de vapeur d'eau, en alimentant les nappes phréatiques, en régularisant enfin le régime des cours d'eau.

D'autre part la forêt fixe les terres sur les pentes abruptes et fertilise le sol. C'est une des très rares cultures, qui au lieu d'épuiser le sol l'enrichit et le maintient en état de fertilité jusqu'au jour où l'agriculture en a besoin.

Pour toutes ces raisons, un Etat conscient de l'intérêt des populations qu'il gouverne, se doit de protéger et d'améliorer les peuplements forestiers. Il le doit premièrement dans un but économique immédiat, en raison de l'importante réserve de ressources de tout genre qu'elle contient. Il le doit aussi pour les raisons énoncées ci-dessus et en particulier pour la dernière. C'est pourquoi tout sol non réellement utilisé pour la culture agricole ou pour des installations industrielles doit rester boisé, jusqu'au jour

de son utilisation, sous peine de perdre rapidement la majeure partie de sa valeur agricole.

Nous voyons dès maintenant que pour satisfaire à son but commercial la forêt doit être aussi riche que possible en essences utiles et ce dans la proportion des demandes de chacun des produits qu'elle peut fournir. Au contraire, pour toutes les utilités d'ordre général la qualité des essences importera peu ; ce qui importe c'est la densité du couvert, le volume de feuilles évaporantes, la ténacité des racines, la longévité des espèces et leur facilité de reproduction.

Il vient donc tout de suite à l'idée qu'il y aura à prévoir deux catégories de forêts :

1° Dans la limite des besoins du commerce intérieur et de l'exportation éventuelle, le tout très largement calculé, des forêts intensivement cultivées, situées (compte tenu des nécessités agricoles) aussi près que possible des centres d'utilisation ou d'embarquement et sans cesse maintenues, artificiellement s'il le faut, très riches en bonnes essences ;

2° Sur tout le reste du territoire, non livré à la culture, des forêts dans lesquelles, on se contentera de maintenir l'état boisé en laissant aux essences présentes le soin de se reproduire naturellement.

Dans la nomenclature admise par le service forestier ces forêts s'appellent les premières *forêts réservées*, les secondes *forêts protégées*.

C'est des premières que nous nous occuperons aujourd'hui, puisque ce sont celles sur lesquelles va se concentrer le travail des forestiers.

Quel est donc en résumé l'état dans lequel se présente une forêt qui vient d'être mise en réserve par arrêté du Gouverneur Général ? Elle se présente en général comme très irrégulière : le long des cours d'eau ou des voies de vidange déjà tracées, le peuplement est appauvri. La majorité des bonnes essences a été exploitée, souvent même les autres, mais même lorsqu'il reste encore un couvert celui-ci est composé uniquement de mauvaises essences.

Dans l'intérieur du peuplement, là où aucune voie ne pénètre, celui-ci peut encore être relativement riche. Mais même lors-

(1) Voir notre numéro 158 du 9 septembre 1943.

qu'il s'agit (très rarement) de forêts primitives, c'est-à-dire de forêts dans lesquelles aucune exploitation n'a été effectuée, la proportion de bonnes essences par rapport aux mauvaises est peu importante. Cela est d'ailleurs logique, les mauvaises essences (celles à bois mous) sont aussi celles qui poussent le plus vite. En matière de production de bois comme dans toutes les branches de l'activité humaine le travail bâclé ne vaut rien. C'est à force de patience que s'œuvrent les matériaux de qualité.

Tel est l'état de notre réserve. Le but que nous nous proposons est de « l'aménager », c'est-à-dire de la préparer à produire chaque année le maximum de produits exploitables, et cela de façon indéfinie.

Il faut donc tout d'abord décider des essences forestières que nous allons essayer d'y cultiver. Cela dépendra des possibilités combinées du sol et du climat et aussi des demandes faites par les centres les plus voisins.

Ceci étant déterminé, il nous apparaît deux solutions : ou bien couper à blanc toute la superficie de la réserve et la reboiser artificiellement avec les essences désignées, ou bien conduire nos coupes de façon à amener naturellement la régénération des seules essences que nous voulons conserver.

La première solution, qui rappelle la brutalité des procédés agricoles, présente de nombreux avantages : facilité de la coupe et par conséquent revenus mieux assurés, rapidité de l'exécution, puisque, si tout a bien marché, chaque coupe est, après reboisement, définitivement transformée en un peuplement tel que celui que nous avons souhaité. Par contre, il y a des inconvénients. Le sol brusquement dégarni se ravine à la pluie, se durcit au soleil. Les organismes microscopiques qui s'y trouvaient et qui sont indispensables, souffrent de ce nouvel état de choses et meurent plus ou moins. Les plants que nous avons apportés ont coûté cher à obtenir : récolte de semences, établissements de pépinières, repiquages successifs jusqu'au repiquage définitif, etc... D'autre part le chapitre dépenses n'est pas encore clos, car ce découvert, qui peut être néfaste aux jeunes plants, favorise au contraire les rejets des vieilles souches et les herbes de tout genre. Tout cela risque d'étouffer plants et semis, il faut donc intervenir plusieurs années de suite.

Le deuxième procédé est plus rationnel, il est aussi plus conforme à l'art du sylviculteur qui ne doit que le moins possible violenter la nature. Les semis s'effectuent naturellement. Ils sont donc peu coûteux.

D'autre part une coupe judicieuse permet aux jeunes semis de prospérer sans que le sol pâtisse d'un découvert trop grand et sans que la végétation envahissante trouve suffisamment de lumière pour son développement. Mais il y a aussi beaucoup d'inconvénients. Le premier est que bien souvent il n'existe pas dans le peuplement suffisamment de porte-graines des essences désirées pour pouvoir compter sur une régénération générale. La coupe qui doit être soigneusement marquée par le forestier est difficile à exécuter et en général de faible rapport puisqu'elle a pour but de ne réaliser que les mauvaises essences. Souvent il faut l'effectuer en régie et les bois ne sont guère vendables si la réserve est quelque peu éloignée.

C'est pourquoi, bien que cette méthode soit techniquement préférable, les Services Forestiers sont souvent amenés à utiliser la première méthode en l'améliorant par des cultures arbustives ou agricoles. Les premières utilisent des arbustes à croissance rapide destinés à couvrir immédiatement le sol sans nuire à la croissance des jeunes plants ; la deuxième, en introduisant un élément de bénéfices supplémentaires, oblige à nettoyer le sol pendant un ou deux ans pour l'entretien de la culture agricole. Cet entretien a le plus heureux effet pour la mort des rejets, la suppression des mauvaises herbes et surtout le développement des plants.

Ces reboisements doivent, quelle que soit la méthode employée, être effectués selon un certain rythme. Puisque nous désirons maintenir un revenu constant, la première question qui se pose est de savoir en combien d'années la plantation ou la régénération naturelle que nous venons d'effectuer seront arrivées à maturité. Cette durée varie beaucoup suivant le produit demandé et suivant la rapidité de croissance des espèces. Cette prévision est d'ailleurs fort difficile, car si pour le bois de feu il suffit d'arriver à une dimension faible (15 à 20 centimètres), il n'en est plus de même pour le bois d'œuvre. Or, l'âge moyen d'exploitabilité des bois d'œuvre dépasse de beaucoup la période qui s'étend depuis la création du Service Forestier en Indochine jusqu'à nos jours, nos renseignements sont nécessairement incomplets.

La question est d'ailleurs complexe, car il faut introduire la notion de rentabilité. Non seulement l'arbre doit être exploité avant qu'il ne commence à présenter les tares de la vieillesse (centre creux, vieilles branches provoquant des blessures graves, cime dépérissante), mais encore il faut ex-

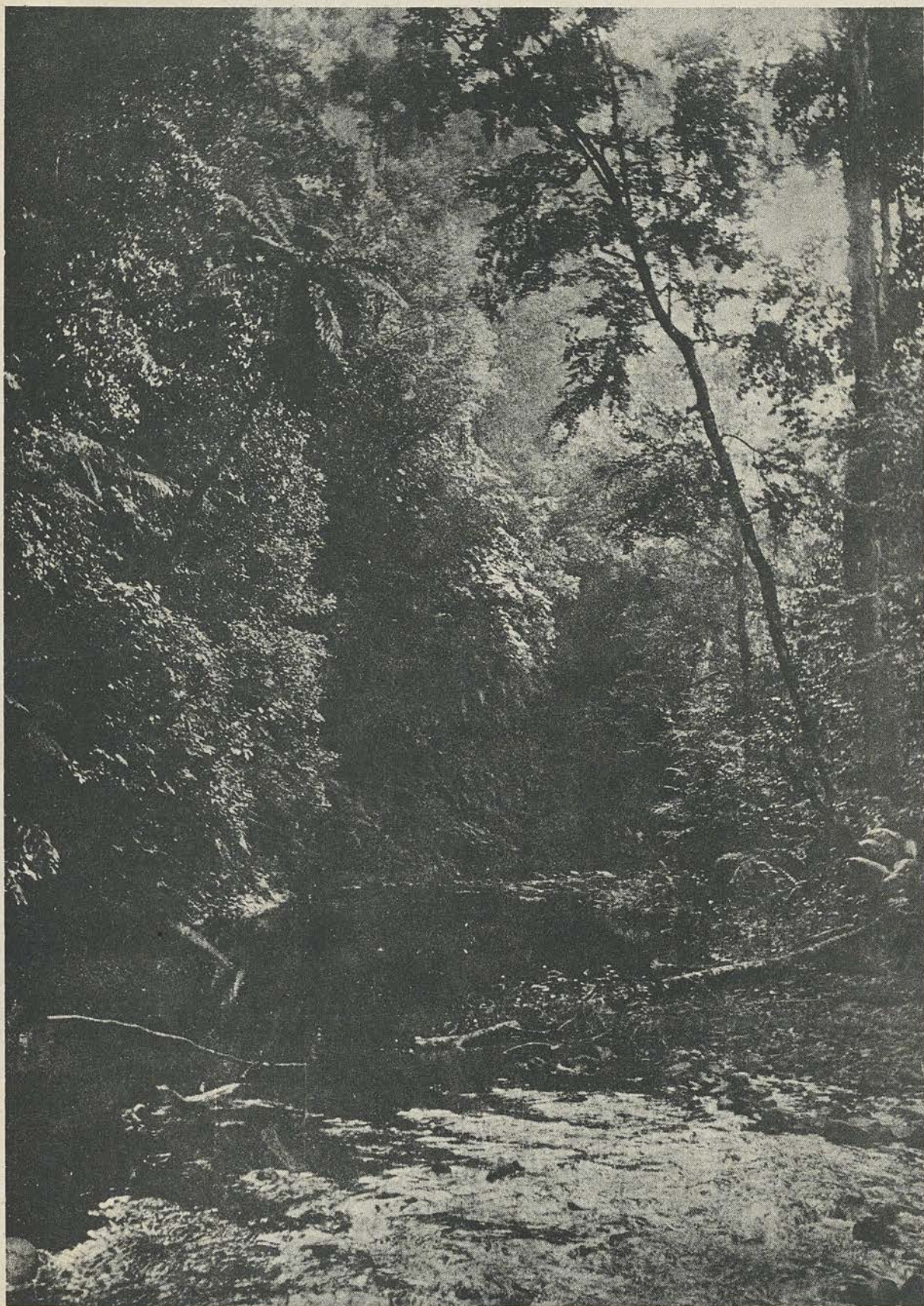


Photo CONSIGNY

(6e prix de notre Concours de Photographie.)

Forêt vierge.



↑
Forêt primitive
(Massifs cambodgiens).

Une vieille futaie
de pins.

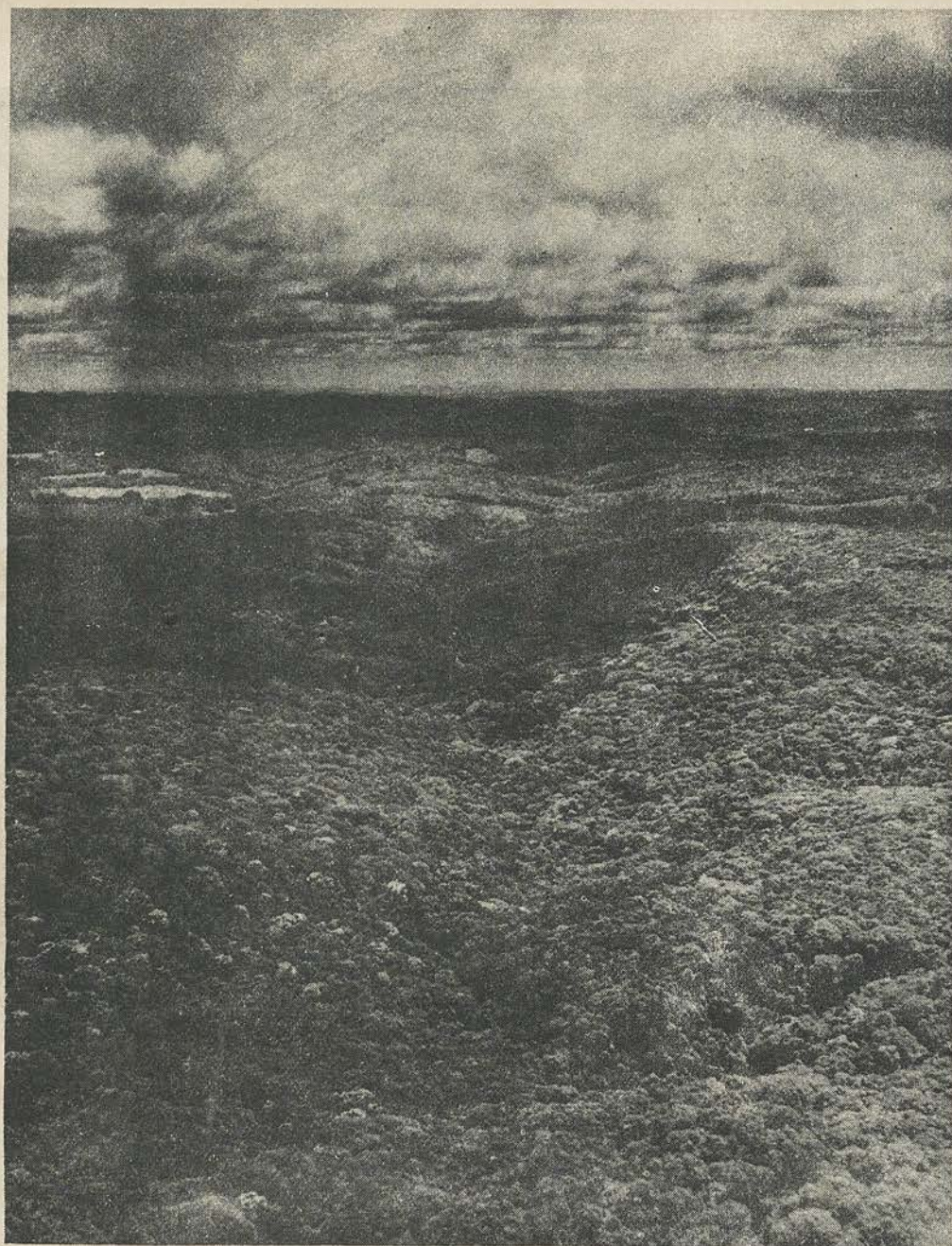


En bordure des rivières
le peuplement est pauvre.



Forêt très

e



← Une région
à mettre
en réserve.

Forêt très pauvre sur sols stérilisés →
par les feux.

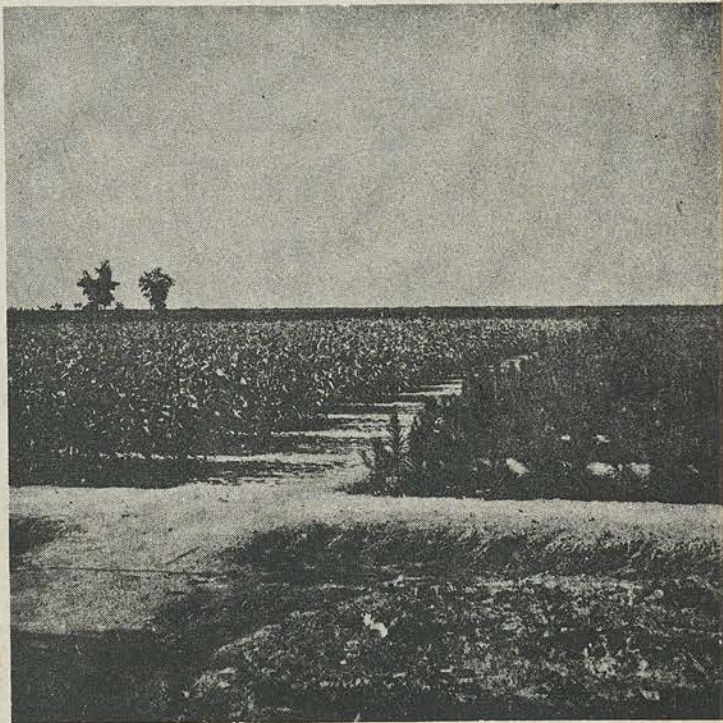
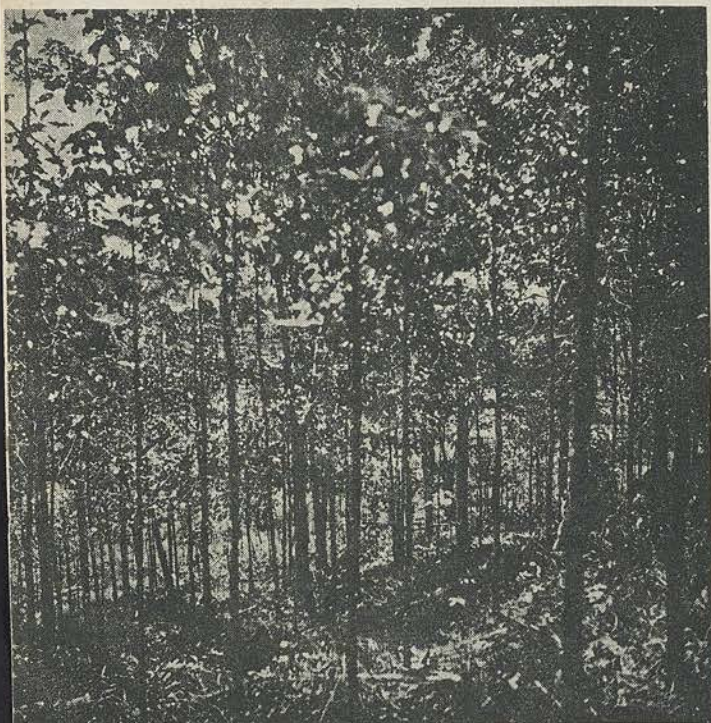




Reboisements avec cultures.

Jeune futaie.

Pépinière en Annam.



exploiter l'arbre au moment où son accroissement en volume se ralentit car alors il est d'un meilleur rapport de le remplacer par de jeunes arbres pleins de santé donnant à l'année une plus grande quantité de matière ligneuse.

Ainsi lorsque par des déductions tirées de ce que nous connaissons des produits demandés, du tempérament des essences, du sol et du climat nous aurons déterminé l'âge auquel nos produits seront exploitables, nous serons amenés à diviser notre réserve en autant de coupons afin que dans l'avenir chaque année trouve le même revenu sans dépasser ce que nous appelons la possibilité de la forêt.

Dans le cas ci-dessus, lorsque cette possibilité annuelle est précisée par une superficie donnée que l'on pourra entièrement exploiter à la fin de la période prévue, on dit que la possibilité est calculée *par contenance*.

On peut évidemment la concevoir autrement : *par volume* de bois à sortir chaque année, ou par *pieds d'arbres* d'un diamètre fixé d'avance à sortir de la forêt.

Ces deux dernières possibilités sont plus difficiles à calculer et aussi plus difficiles à réaliser. Mais elles correspondent à une conception différente de l'état du massif forestier suivant les formes de l'aménagement.

★★

DIVERSES FORMES D'AMÉNAGEMENT.

Les arbres, en général, sont issus d'une graine et se sont développés sans entraves jusqu'à leur maturité. Mais chacun sait que lorsque l'on coupe un arbre encore jeune il rejette, c'est-à-dire que de la souche repoussent des branches qui peuvent d'ailleurs s'enraciner elles-mêmes, se détachant ainsi de la souche qui pourrit, et donnant un nouvel arbre moins longévif que le premier mais susceptible de fournir rapidement du bois de feu. L'ensemble de ces rejets accrus s'appelle un *taillis*. Par opposition, un peuplement ne comprenant que des arbres de semence est une *futaie*.

Il est donc loisible de traiter une forêt soit en taillis, soit en futaie, soit en combinant les deux en *taillis sous futaie*.

Le taillis, lorsqu'il est effectué sur des essences qui rejettent bien, est très intéressant pour le bois de feu. Les souches bien enracinées et aptes à fournir beaucoup de sève développent en effet très rapidement des rejets, beaucoup plus rapidement que ne le pourrait faire un jeune semis. Mais il ne

faut pas compter obtenir par ce procédé des bois d'œuvre.

La futaie, au contraire, se développe lentement au début mais fournit en fin de compte les billes spécialement destinées à faire du bois d'œuvre. Mais elle exige beaucoup de patience car il faut compter un minimum de cent ans pour pouvoir réaliser les plantations effectuées.

C'est pourquoi on se rejette souvent sur le type mixte du taillis sous futaie. Tandis qu'à chaque coupe il provoque le rejet de nombreuses souches, le forestier garde bien précieusement un certain nombre de brins de semence. La coupe doit passer assez souvent, tous les vingt à trente ans par exemple pour réaliser les rejets. A chacun de ces passages on réalise aussi quelques arbres de la futaie, ceux-là ont des âges gradués. Les uns sont nés lors de la précédente coupe, ce sont les *baliveaux* ; les autres, déjà réservés à la précédente coupe, sont devenus les *modernes* qui, à leur tour, deviendront des *anciens* vingt ans après, puis des vieilles écorces à l'âge de quatre-vingts ans lorsqu'ils auront vu quatre coupes successives.

Ainsi l'on peut dans de telles forêts récolter en même temps du bois de feu et du bois d'œuvre. Mais ce dernier est forcément moins beau que celui qui provient de la futaie parce que dégagé tous les vingt ans il a tendance à être bas branchu ; ce qui ne se produit pas dans les massifs compacts de la futaie.

Pour terminer cette petite leçon de sylviculture dont l'auteur s'excuse, revenons à ce que nous disions au sujet de la possibilité. Dans le cas d'un taillis simple ou d'une futaie pleine notre réserve sera simplement divisée en vingt parcelles pour le taillis et en cent dans le cas de la futaie. Chaque année nous procéderons à l'exploitation de l'une de ces parcelles. Nous y procéderons par une coupe à blanc en une seule année pour le taillis puisque la régénération est automatiquement assurée. Pour la futaie, il faudra prévoir la régénération naturelle et effectuer progressivement la coupe en trois ou quatre années. Nous ne réaliserons les derniers porte-graines que lorsqu'ils auront suffisamment essaimé au-dessous d'eux. Pour le taillis sous futaie, la réserve sera elle aussi divisée en vingt coupons mais le calcul du volume à retirer devra être effectué très soigneusement de façon à ne pas laisser sur place un peuplement qui ne pourrait, en vingt années, s'accroître du cube enlevé.

Le lecteur doit penser en lui-même que

ces belles précisions sont peu conformes à la réalité. Nulle des forêts qu'il a traversées ne présentent cette égalité dans les âges que supposent le taillis simple ou la futaie pleine.

C'est malheureusement presque exact. Jusqu'ici la reconnaissance des peuplements, leur mise en réserve, la surveillance des exploitations ont absorbé le plus gros du temps des forestiers et la partie technique en a souffert. Un chiffre mieux que tout en expliquera la raison : aujourd'hui où, par suite de l'absence des congés, le personnel est plus nombreux que jamais, l'Indochine compte 301 agents forestiers français ou annamites des cadres supérieurs. Encore dans ce chiffre sont compris 22 élèves actuellement au cours de formation professionnelle à Hanoi. En France, pays à peu près les deux tiers de l'Indochine, il y a 500 officiers forestiers, tous anciens élèves de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Nancy. Or, le taux de boisement en France est de 19 % seulement contre 40 % en Indochine et sur cette étendue restreinte, 30 % seulement sont forêts domaniales tandis qu'ici la totalité des forêts sont gérées par l'Etat.

Il ne faudrait pourtant pas en conclure qu'il n'existe pas de forêts parfaitement conforme à la théorie et je crois que c'est à Camau principalement qu'on les trouve. Là sur près de 400 hectares la futaie pleine existe dans toute son intégrité.

Il n'en reste pas moins vrai que faute de pouvoir amener rapidement les forêts indochinoises à leur forme définitive, il a fallu se contenter d'aménagements moins rigides. C'est ainsi que le taillis sous futaie est très répandu. On utilise aussi ce que l'on appelle le *jardinage*. Cela consiste à parcourir chaque année toute la surface de la réserve, ou tout au moins une grande partie de cette

surface, en enlevant les arbres jugés mûrs dans la limite de la possibilité calculée en volume. La division de la forêt en coupons s'avère inutile, il faut cependant tracer des voies de vidanges qui divisent la forêt en cantons sur lesquels on s'appuie pour régler la coupe.

Telles sont les grandes lignes de l'aménagement des réserves forestières, l'exécution de ces aménagements demande avant tout une suite dans les idées qui s'étend sans interruption sur plusieurs siècles. C'est pour cela d'ailleurs qu'il est peu convenable que les forêts en général deviennent propriété privée. Seul l'Etat peut avoir assez de désintéressement et de suite pour mener à bien une telle œuvre.

En France, les arbres n'atteignent pas les dimensions de nos essences indochinoises et pourtant, quand on connaît les futaies de Compiègne ou de Bercé, on ne trouve rien d'approchant en Indochine. C'est que ces forêts soignées depuis des siècles par les techniciens de France ont atteint une forme parfaite. Des troncs élevés portent fort haut un couvert léger dans lequel le soleil joue faisant resplendir toute une petite flore formant un tapis de couleurs éclatantes : Sylvestres anémones, pervenches, muguet, pulmonaires, etc... Ici la forêt est plus mélangée ; trop épaisse et encombrée de lianes, elle fait mal soigné.

Mais lorsque nos réserves enfin régénérées arriveront à maturité, imaginez la beauté d'une futaie de Dau avec ses arbres de formes parfaites et cinquante mètres sous branches, un sous-sol propre à peine occupé par un tapis de fines herbes, plus de lianes ni de bambous mal venants ; telle sera la forêt indochinoise dans quelque trois cents ans, s'il est permis aux artisans d'aujourd'hui et à leurs successeurs de continuer l'actuelle politique de reboisements.



LOUIS ROLLET

par S. LEHNEBACH

Ceux qui viendront après nous découvriront que notre génération aura connu dans le domaine de l'art une merveilleuse floraison. Cela ne nous paraît pas toujours évident à nous, contemporains du patient labeur de nos sculpteurs, de nos musiciens, de nos peintres pour trouver en eux-mêmes une vérité. Faux artistes et mauvais critiques, nous empêchent de voir la réalité. Par faux artistes j'entends certains « jeunes » (qui seront tout à l'heure bien vieux comme disait Baudelaire) et ceux dont la peinture dite d'avant-guerre encombre nos cimaises. Que leurs œuvres soient gourmes de jeunesse ou calembredaines destinées à piper le bourgeois, peu importe, il faut les laisser à leur place — elle est toute petite — lorsqu'on pense à l'art de notre temps.

A côté de ces fous charmants, de pseudo-critiques plus ou moins à la solde des marchands de tableaux égarent le jugement de la masse tandis que d'autres assurent périodiquement au public qu'en France tout est dit et usé et que le seul remède pour renouveler l'art de chez nous est une transfusion de sang nègre... ou autre.

Encore une fois, lorsque ces artistes et ces critiques se seront tus on s'apercevra qu'une foule d'hommes entièrement dévoués à leur vocation auront fait de notre époque dans le domaine de l'art un temps qui pourra prendre place à côté des plus grands.

En peinture, ce temps aura été enfanté dans la douleur, il est le fruit de l'héroïque sacrifice des Claude Monet, des Boudin, qui ont littéralement consacré leur vie au nettoyage de la palette française. Ces défricheurs furent relevés à leur tour par un grand nombre de jeunes nés aux environs de 1900. Ils sont dignes de leurs prédécesseurs dans le labeur efficace. Ceux-là n'ont pas fait de la peinture au nom d'une école ou au nom d'une théorie ; placés devant la vie, ils ont senti tous les problèmes qu'elle posait et consciencieusement ont essayé de rendre intelligible pour les autres hommes ce qu'ils avaient compris, c'est dire qu'ils ont mis beaucoup d'eux-mêmes, tout eux-mêmes, le meilleur et le pire dans leur ouvrage. Louis Rollet est un de ceux-là. Toute son œuvre n'est que la restitution en une synthèse colorée de tout ce qu'il a senti d'instinct et analysé devant la vie. On ne peut parler de son œuvre et la comprendre que si on connaît l'homme.

L'homme est né à Paris dans le VI^e arrondissement. Orphelin presque à sa naissance, il a été élevé par sa mère, admirable représentante du petit peuple de Paris, généreux jusqu'au dépouillement de soi-même, impulsif et sentimental, dont la chanson cache sous son allure légère une larme toujours prête à couler. Très jeune, Rollet commence à dessiner. Son premier atelier fut le trottoir du quartier de l'Odéon, son premier contact avec la critique, l'arrivée d'une concierge faisant déguerpir les gamins. Un brave instituteur comprenant les dons innés de son élève le fait entrer à l'école Bernard-Palissy. A quinze ans, il est reçu à l'Ecole Nationale des Arts décoratifs, premier succès. Le jeune étudiant se laisse aller avec joie à une exubérance un peu bohème, vivant dans un monde plus près d'Henri Murger que de la réalité. Heureux ceux qui entre quinze et vingt ans ont connu le mépris des situations acquises et qui, dans l'ardeur de leur jeunesse ont célébré leurs fiançailles avec la gloire. Hélas, redescendu des cimes, il fallait rentrer à la maison qui ne subsistait que par le labeur écrasant d'une maman et d'une sœur aînée ayant la charge d'une nombreuse famille. Toute la confiance des siens en son étoile ne justifiait pas le sacrifice de six personnes à la réalisation d'une promesse encore vague.

Louis Rollet entra chez Plumereau et se mit à faire des maquettes pour l'imprimerie et la publicité. Terriblement indépendant et confiant en lui-même, le jeune homme quitta bientôt l'atelier et se mit à travailler à son compte. Jamais toile vendue dans la suite ne le combla davantage que les trente francs gagnés dans son premier mois. Tout en faisant ses maquettes et ses affiches, Rollet poursuivait un rêve : entrer aux Beaux-Arts. Un beau jour, il s'en fut trouver Cormon chez lui. Cormon le prit dans son atelier. Rollet y passait toutes ses matinées et travaillait l'après-midi à des besognes plus viles mais rétribuables qui lui permirent non seulement de subsister, mais de prendre en charge un pauvre camarade, peintre de cartes postales à deux francs le cent.

Ce travail fut interrompu par la guerre. Incorporé au 94^e d'Infanterie, volontaire au groupe franc, il a l'occasion de remplir un des plus beaux livrets matricules que j'ai jamais eus sous les yeux. Démobilisé, il va de nouveau s'asseoir sur les tabourets de l'atelier Cormon.

Cormon était un grand patron. Ses élèves étaient pour lui ses enfants. Comme si la semaine ne lui avait pas suffi pour leur donner tout ce qu'il avait en lui, il les réunissait encore dans son atelier le dimanche matin et devant ses grands panneaux commentait en agréable causeur l'art et la peinture.

Grand ennemi de la facilité, il a su donner à ceux qui l'ont écouté l'amour de l'ouvrage bien fait. Cormon mourut stupidement en 1924 dans un accident de taxi. Je ne sais rien de plus touchant que la cérémonie qui rassemble chaque année à l'anniversaire de sa mort ses élèves présents à Paris. Silencieusement, ils franchissent la porte du cimetière Montmartre et déposent sur la tombe du maître un bouquet de violettes. Après Cormon, Jules Adler, Fouqueray, firent bénéficier Rollet de leurs conseils.

**

Rappeler son œuvre, c'est définir l'art de Rollet : la rue qui imprime dans le subconscient de l'enfant ses tableaux familiers et poignants. Les Arts décoratifs qui enseignent à l'adolescent l'harmonie secrète des lignes les plus simples, le passage chez Cormon où l'on apprend qu'une toile est un chef-d'œuvre au vieux sens artisanal du mot, le contact avec Adler, peintre de gueux auquel le quartier des Batignolles a donné ses magistrales leçons de philosophie, Fouqueray enfin, grand voyageur, qui indiqua à notre peintre le chemin de l'évasion vers des contrées lointaines, seules capables de renouveler sa sensibilité populaire, et lui évita de se recroqueviller dans une peinture littéraire, touchante certes, mais un peu trop au niveau du macadam.

Après quinze ans de labeur, son « réparateur de faïence » valut à Rollet sa médaille et le Grand prix de Madagascar ; c'était le départ. J'ai été témoin du premier contact de Rollet avec l'Île Rouge. Nous y avons fait ensemble, dans la voiture du bon docteur Renaud, une tournée vers le Sud que je ne suis pas près d'oublier. Je fus témoin de la joie de Rollet, confondant dans le même enthousiasme le soleil des plateaux, la terre rouge, les pauvres Malgaches, les roses d'Ambositra et la fraternité coloniale qui régnait encore en cet heureux temps.

Directeur de l'École des Beaux-Arts, Rollet inaugure une académie de peinture gratuite ouverte à tous les Malgaches qui voulaient apprendre à peindre. Tous les matins, Tananarive étonnée voyait défiler dans ses rues Rollet suivi d'une quarantaine de Malgaches s'en allant comme à Barbizon peindre en plein air. Trois mois après, une exposition triomphale récompensait le

professeur et ses élèves de leur labeur fraternel.

Au Salon suivant, une grande toile : *Le marché aux fleurs de Tananarive*, enthousiasme Fouqueray et même le bon Adler, un peu triste cependant de voir tant de soleil et tant de rouge devant ses yeux tout pleins de tendres couleurs de la Seine. Les études malgaches de Rollet occupaient de plus trois salles au Salon de la Coloniale et lui firent emporter le Grand prix d'Indochine par vingt voix sur vingt-six.

Après l'Indochine et un retour en France par la Chine, le Japon, l'Amérique, riche d'une ample moisson, nous pourrions continuer à raconter la carrière de Rollet. Au point de vue de son art, il est désormais fixé. Un voyage en Afrique, son séjour actuel parmi nous ne changeront plus ni l'homme, ni l'artiste, l'homme sera toujours un enfant du peuple de Paris, avec toutes les qualités et tous les défauts que cela implique.

Sa peinture n'est jamais une charge, si elle est parfois cruelle, c'est toujours avec une nuance d'esprit parisien. J'étais un jour dans l'atelier de Rollet, il faisait le portrait d'une dame visiblement enrichie depuis peu. Avec conscience, le peintre rendait tous les impondérables qui font qu'un portrait est vivant, puis avec un imperceptible sourire, lui qui sait si bien rendre les proportions du sujet, il dessina beaucoup plus gros que nature le pendentif de la cliente. Cela, c'est l'enfant du VI^e qu'on n'abuse pas sur la véritable valeur des hommes. Plus sérieusement, c'est cela qui donne à l'art de Rollet sa note humaine et sociale. « Ce qu'il faut, dit-il, c'est peindre pour tous, être compris par tous »... Son art sera toujours sentimental, penché de préférence sur la mélancolique histoire des gens, qu'il peigne le bachelier sur la lagune d'Annam ou quelque visage féminin dont la jeunesse va tout à l'heure se flétrir. D'autres feront des morceaux de bravoure, lui méditera longuement sur les ruines d'Angkor, il placera devant nos yeux quelques arbres et quelques pierres et devant son œuvre surgira en nous la douce chanson d'une époque disparue : la tache jaune d'un bonze passe, mais nous songeons à des danses au clair de lune, parce que, tandis qu'il peignait, une apsara aux lignes harmonieuses est venue dire à l'artiste des secrets qu'un autre ne saura jamais.

Je voulais parler de l'art de Rollet ; au fond, il est simple, c'est une chanson populaire, il y a peut-être des gens qui ne comprennent pas les chansons populaires et tout ce qu'elles disent, avec plus de pudeur qu'on ne croit, sur l'âme des hommes. Au fond, tant pis pour eux.



Louis ROLLET.



Retour de pêche.
(P.-de-C.)

↓



↑
Somali.



← Marché
d'Annam



Portrait
de
M. Georges Groslier.

Souvenirs d'un vieil annamitisant⁽¹⁾

(Suite)

par L. CADIÈRE

des Missions Étrangères de Paris

EN décembre 1902 eut lieu à Hanoi le 1^{er} Congrès international des Etudes d'Extrême-Orient.

Les invitations avaient été lancées pour le Congrès des Orientalistes. Il y eut des protestations. Le Délégué de l'Académie des Sciences et de l'Université de Christiania, M. Lieblein, était un Egyptologue. Il avait apporté une communication sur le nom d'Aménophis IV, et une autre sur le mythe d'Io. Evidemment cela détonnait, parmi les autres travaux présentés. Il vit bien qu'il était dépaycé, et il le dit. Il avait cru, et l'Académie des Sciences et l'Université de Christiania avec lui, qu'il trouverait à Hanoi des Orientalistes proprement dits, or, il se voyait tout seul. Pour répondre à ces critiques, et pour éviter une confusion inévitable avec les Congrès d'Orientalistes tenus régulièrement en Europe, on modifia le titre.

Ce Congrès était un des éléments de l'Exposition qui eut lieu cette année-là même à Hanoi. M. Doumer avait vu grand. Il voulut donner tout d'un coup à la colonie le développement et l'importance qu'elle pouvait prendre, dans toutes les directions. Ses successeurs en rabattirent. La nécessité les y força sans doute, mais ils eurent tort quand même. Il fallut par la suite, reprendre en détail les projets de M. Doumer. D'où perte de temps, de travail, d'argent, et aussi de prestige. Je pense à cette Mission scientifique, qui s'annonçait si bien, qui, soutenue, encouragée, aurait fait du si bon travail, et qui fut brutalement sacrifiée. L'Ecole Française eut la chance de survivre. C'est elle qui avait organisé ce Congrès des Etudes d'Extrême-Orient.

Je ne faisais pas encore partie de l'Ecole. Je ne fus nommé correspondant que quelques mois après, le 8 mars 1903, lors de la première fournée. Mais j'avais déjà publié pas mal d'articles dans le « Bulletin » : en 1901, « les Croyances et dictons populaires de la vallée du Ngûn-son », et une note sur une statue chame ; en 1902, « la Géographie historique du Quảng-binh », les « coutumes populaires de la vallée du Ngûn-son », une note sur les Pierres de foudre, sans compter les comptes rendus du Dictionnaire Bonnet et du Cours Chéon, etc. ; dans les Publications de l'Ecole, ma « Phonétique du dialecte du Haut-Annam ».

J'étais connu de M. Finot depuis longtemps. Lorsque, en 1899, comme la Mission archéo-

logique — ce fut la première appellation de l'Ecole Française — venait d'être créée, il s'arrêta chez moi, qui étais, à ce moment, « portier des grottes de Cu-lac », ou de Phong-nha, lors d'un premier voyage d'exploration qu'il faisait en Annam, avec le commandant de La Jonquière, pour relever les vestiges chams. Il eut, peu après, l'amabilité de me dire, un jour, que la plus belle découverte qu'il eût faite dans ce voyage, c'était moi. Evidemment, je ne l'ai pas cru. Mais, comme disait l'autre, cela fait toujours plaisir.

Le commandant de La Jonquière, plus tard, quitta la colonie et l'armée, et se tourna du côté des affaires, dans la Malaisie. Après de nombreuses années, de très nombreuses années, un beau jour, sans m'y attendre, je le vois se présenter chez moi, à Cûa-tùng, accompagné de quelques amis ou parents. Dieu sait si nous parlâmes du passé !

Donc, je fus invité à prendre part aux travaux du Congrès des Orientalistes ou des Etudes d'Extrême-Orient.

Je vis là beaucoup de monde, venus de tous les coins de l'univers.

Et d'abord, les Membres de l'Ecole, les Huber, les Pelliot, les Maître, les Parmentier, les Cabaton. Dieu ! quelle belle ardeur, quelle passion pour le travail ! Ils produisaient. Et avec joie, avec la belle joie, l'enthousiasme de la jeunesse. Ce que j'admirais surtout, c'était l'aisance avec laquelle ils manœuvraient au milieu de tous ces délégués de toutes les Universités ou grands corps scientifiques de l'Europe et de l'Extrême-Orient. Moi, sorti de ma brousse, j'étais un peu ahuri, en tout cas, fortement intimidé. Eux, pas le moins du monde. C'était, je crois, le moment où, en Europe et en Amérique, on discutait ferme sur l'Américanisme, et notamment sur les vertus passives, qui, d'après les Américains, étaient périmées, dont l'Eglise devait se débarrasser comme on quitte un vêtement usé. J'avais sous les yeux une illustration des qualités actives, dynamiques, que l'on souhaitait voir un peu plus prises par l'Eglise.

Je leur ai fait, et bien souvent, un seul reproche. Au lieu de se noyer dans le Bouddhisme, Bouddhisme de l'Inde, Bouddhisme de la Chine ou de l'Asie centrale, Bouddhisme du Japon,

(1) Voir nos numéros 120, 122, 126, 129, 131, 134, 139, 144, 149, 151, 154, 163, 170, 179, 183, 185, 189, 193.

Bouddhisme toujours et partout, ils auraient mieux fait de s'occuper de l'Indochine. Ils l'ont fait, et bien, mais pas assez. Si seulement l'un d'eux avait circonscrit son activité et son intelligence aux choses de notre Indochine, que de notions, que de certitudes nous aurions aujourd'hui, sur les races, sur les langues, sur les religions, sur l'histoire de ce pays ! Il n'y a pas que les femmes qui suivent la mode. Cela arrive aux savants.

Tous ces jeunes gens, comme le Congrès lui-même, étaient sous la présidence de M. Foucher, alors directeur par intérim de l'Ecole. M. Foucher, la douceur, la délicatesse, le tact incarnés. Si l'Ecole a conquis tant de sympathies, dans ses débuts, c'est surtout à M. Foucher qu'on le doit. Inutile de dire que son autorité, comme savant, était fondée sur les études qu'il avait déjà faites, ou qu'il se préparait à faire sur l'Art gréco-bouddhique du Nord de l'Inde. J'ai toujours eu une grande admiration et une profonde estime pour M. Foucher, et nombreux sont ceux qui partageaient mon sentiment, soit dans la colonie, soit à Paris.

Je l'ai vu là, à Paris, à plusieurs reprises, soit chez lui, soit dans des réunions. Notamment lors de la conférence qu'il fit, à la Société de Géographie, à l'ancien local, place Saint-Germain-des-Prés, en l'honneur de M. Albert Sarraut, qui venait d'être nommé Gouverneur de l'Indochine, en 1911 ou 1912. On venait d'envoyer en France un bonze de Phnom-penh, pour qu'il suive quelques cours de sanscrit et de pali à la Sorbonne. Ce devait être le pivot de la réforme que l'on se proposait de faire au Cambodge dans l'organisation des bonzeries. Ce bonze fut amené à la conférence par M. Garnier, l'ancien Résident Supérieur au Laos, et M. Bernard, le directeur des Messageries fluviales de Cochinchine. Probablement, ils en étaient un peu gênés. Ils me le passèrent et allèrent s'asseoir dans les premiers rangs de l'auditoire, aux places qui convenaient à leur rang. Moi j'étais en haut, « au poulailler », avec le bonze assis à mes côtés. M. Foucher, dans sa conférence, vint à parler du bonze, et dit qu'il était dans la salle. Tout le monde se mit à chercher le bonze des yeux. Je compris alors pourquoi M. Bernard et M. Garnier m'avaient passé le bonze.

A la séance inaugurale du Congrès, tous les Délégués prononcèrent un discours, au nom du Gouvernement ou du corps scientifique qui les accréditait. Presque tous lisaient. M. Nocentini, délégué du Gouvernement royal d'Italie et de l'Institut de Florence, voulut se fier à sa mémoire. Au bout de deux ou trois phrases, sa mémoire lui fit défaut, et il fut obligé de se rasseoir. On applaudit quand même. Mais il y eut un petit moment de gêne. Moi, je me disais que

je n'étais pas le seul à ne pas être orateur. Il est vrai que M. Nocentini parlait dans une langue qui n'était pas la sienne propre.

A ce Congrès je me hasardai, moi aussi, à parler une langue qui n'était pas la mienne. Il y eut nécessairement, un banquet, à Métropole, non moins nécessairement, que l'on était en train de reconstruire ou d'agrandir. Nous mangions presque dans les platras. Tout le monde y alla de son toast, le moment venu. Et tous parlaient dans leur langue, en anglais, en allemand, en italien, en hollandais, en suédois, en japonais, en tamoul ou autre langue de l'Inde. On traduisait peu après, soit l'orateur lui-même, soit un autre. Je me levai et dis quelques phrases en annamite. Cela fit plaisir. Mais j'en tremble encore.

J'ai dit que M. Doumer avait eu de grands projets. Il n'y avait pas que lui. Au Congrès, on décida qu'on ferait un « Manuel de Philologie indochinoise ». Et, je vous prie de le croire, quelque chose de sérieux. Rien n'y manquait : Ethnographie, Préhistoire, Histoire, Art et Archéologie, Langues, Ecritures, Littératures, Religions, Mœurs et coutumes, Institutions et Droit, Numismatique. J'ai sauté l'Introduction, qui devait traiter de la Bibliographie, de la Géographie, de la Géologie. Que sais-je encore ? Et tout cela, non seulement pour l'Indochine française, le Siam, la Birmanie, la Malaisie, mais on débordait encore sur l'Inde, sur Java, sur la Chine. C'était très bien. C'était trop bien. J'étais chargé de faire deux ou trois chapitres de l'ouvrage. Je n'ai jamais rien fait, je veux dire pour le Manuel en question. Et les autres collaborateurs non plus n'ont jamais traité la partie qui leur revenait. Et l'histoire du Manuel de Philologie indochinoise en est restée là. Et pourtant, quel beau monument on pourrait élever en l'honneur de la colonie !

Tout ce qui est fait en commun a bien des chances d'avorter. Ou bien il faut que celui qui tient les fils ait une grande autorité morale, de la patience et du courage.

Je fis une communication sur les « Lieux historiques du Quảng-binh ». C'était une amorce pour mon « Mur de Đồng-hới ».

Je pris part aussi aux travaux de la commission pour la réforme du *quốc-ngữ*, que présidait M. Chéron. J'en parlerai plus loin.

Nous allâmes visiter les remparts de Cồ-loa, l'ancienne capitale annamite. C'était M. Dumoutier qui nous conduisait. Oh ! le brave homme ! et un travailleur ! Il était Directeur de l'Enseignement pour le Tonkin et l'Annam. Mais il était passionné pour les choses du pays. Il nous a laissé, sur les lieux historiques ou les centres religieux du Tonkin, sur les mœurs et coutumes, des livres qui ont encore une grande va-

leur. Malheureusement il ne savait pas, ou très peu, l'annamite et le chinois, et cela lui portait tort. Sa méthode de travail était originale. Il avait, dans son bureau, des boîtes de cigares vides. A cette époque, on avait de bons cigares de Manille, de Rangoon, pour pas cher. C'étaient ses chemises. Chacune était étiquetée. Il y jetait ses notes, au hasard des trouvailles. Quand une boîte était pleine, il mettait en ordre, complétait autant qu'il pouvait, et cela faisait une brochure. C'est ainsi qu'ont été composés ses livres sur Cō-loa, sur le Grand-Bouddha, sur Hoa-lu, sur les Emblèmes et accessoires du culte, sur les Tonkinois, sur le Rituel funéraire. Dumoutier fut un de ces vieux coloniaux qui ont jeté les bases de notre connaissance du pays.

Je fis connaissance, aux séances de ce Congrès, avec le capitaine, depuis colonel Bonifacy. Encore un brave homme, plus brave homme encore si l'on peut dire. Décidément, dira-t-on, il n'y avait que des braves gens à ce Congrès des Orientalistes. Et je n'ai pas fini de les énumérer !

Le colonel Bonifacy connaissait toutes les langues du Tonkin : l'annamite, qu'il parlait avec une grande aisance, le chinois, avec les caractères, le thō, le nūng, le mán et tous leurs dialectes. Et il n'avait pas oublié le provençal, son provençal de Valréas. Il était même, si je ne me trompe, félibre, ou mainteneur, ou majoral dans quelque cénacle du Vaucluse. Et non seulement il parlait le provençal avec amour, mais il se délectait à lire des extraits des vieux troubadours, dans le texte original. Ses travaux sur les populations du Haut-Tonkin, sur l'ethnographie du Tonkin, sur l'introduction du Christianisme au Tonkin, sont des ouvrages qui seront toujours utiles.

Il avait l'âme douce, le caractère posé du vieux Ligure. On se trompe souvent sur les Méridionaux. On croit que tous descendent des Grecs volages de Massalia, que tous sont métissés d'Orientaux ou de Sarrazins. Non, il y a les descendants des Ligures, qui, Aryens ou non, précédèrent les Gaulois dans le pays. Et ils sont certainement les plus nombreux, dès qu'on s'éloigne de la côte de quelques dizaines de kilomètres. Il avait un amour inné, un sens de la mesure. Je le vois encore, un jour chez

lui. Sa fille était bien jeune encore à ce moment. Les religieuses, ses maîtresses, avaient mis dans les mains de l'enfant un grand catéchisme en images. Une page représentait l'enfer. Il y avait de grandes flammes, des diables cornus à longue queue, faisant des grimaces épouvantables, des vampires, des malheureux damnés en larmes et terrifiés. Le capitaine était outré. « On ne devrait pas mettre des dessins pareils sous les yeux des enfants ! Cela fausse leur imagination et leur sensibilité pour longtemps ! ».

Le colonel est un des hommes que j'ai le plus estimés.

J'en arrive au dernier.

Nous allâmes faire une excursion à Lang-son, il y avait parmi nous, comme délégué du Muséum, M. Bois, assistant, plus tard professeur de culture. J'étais déjà en relation avec le Muséum, à cause de ma collection de Fougères. Nous eûmes vite fait connaissance. En allant visiter les grottes de Ky-lu, nouvellement aménagées, nous nous séparâmes du groupe et nous perdîmes tous deux dans les pics calcaires. Nous herborisions. J'admirai sa science. Une science honnête. Tantôt il me donnait le nom de telle ou telle plante. Mais parfois, devant une flore nouvelle pour lui, il restait hésitant. « Je ne sais pas le nom de cette plante, me disait-il, mais ce doit être de tel genre, ou de telle famille ». Et il me donnait les raisons de son sentiment. J'ai, par la suite beaucoup correspondu avec lui. Je lui dois la Médaille d'argent qui me fut décernée par la Société nationale d'Acclimatation, en 1905, si je ne me trompe.

Lui aussi était un brave homme. Je suis abonné à la « Revue horticole ». On y donne le portrait des grands botanistes ou horticulteurs qui meurent. Tous ont de bonnes têtes, un air reposé et tranquille, le regard clair. La nature apaise les hommes. Les amis des plantes, les amis des bêtes sont des gens heureux. Ceux qui volent sur les rails, sur les routes goudronnées ou dans les airs, ceux qui sautent de palace en palace, jouissant au delà de leurs muscles et de leurs nerfs, croient être, et on les appelle, les heureux de ce monde. C'est une erreur. Mais le monde se guérira-t-il de cette erreur ?



La semaine DANS LE MONDE

DU 15 AU 22 MAI 1944

Pacifique.

L'aviation navale nippone a maintenu son activité habituelle au-dessus des différents secteurs d'opérations, notamment à Hollandia, en Nouvelle-Guinée hollandaise, où elle effectua deux bombardements consécutifs, les 12 et 14 mai.

L'aviation alliée, de son côté, a manifesté son activité par une série de raids effectués sur les bases nippones suivantes :

- Buka, le 16 mai ;
- Rabaul, les 16 mai et 17 mai ;
- Wewak, en Nouvelle-Guinée, le 15 mai.

Birmanie.

L'importance des combats engagés dans les différents secteurs de Birmanie septentrionale et occidentale s'est accrue d'une façon sensible au cours de ces deux dernières semaines.

Les différentes offensives, qui n'avaient jusqu'ici qu'un caractère local, se sont rapidement développées en un vaste mouvement d'ensemble s'étendant de la frontière indo-birmane jusqu'à la frontière du Yunnan occidental.

— Dans le secteur de Myitkyina, tête de ligne de la voie ferrée transbirmane, les forces japonaises opposent une résistance de plus en plus ferme à trois colonnes alliées qui convergent vers ce centre, et viennent du nord-ouest, par la vallée du Mogaung où les troupes américaines ne sont plus qu'à une dizaine de kilomètres au nord de Kamaing ; du nord-est, par la vallée du Mali, où le front se situe au sud de Nsupzup, enfin, du sud de Myitkyina lui-même, où des forces aéroportées ont atteint les approches de la ville.

— Dans le secteur Imphal-Kohima, les troupes japonaises maintiennent leur pression en bordure de la plaine d'Imphal, le long d'une ligne passant par Bishenpur, à 25 kilomètres au sud-ouest d'Imphal, Palél, la route Imphal-Ukhrul, et les collines environnant la place-forte de Kohima.

— Dans la province du Yunnan, les forces chinoises du général Chiang-Kai-Shek ont déclenché une offensive combinée en direction de l'ouest, le long du cours supérieur de la rivière Salouen. Après avoir traversé la rivière en plusieurs endroits, les troupes chinoises se sont heurtées aux différents centres de résistance japonais établis entre cette rivière et la rivière Shweli, dans le nord-est de Tengyueh.

— En Arakan, sur la partie orientale de la côte birmane, les troupes japonaises poursuivent leur offensive en direction de la frontière du Bengale, le long de la route Buthidaung-Maungdaw.

Chine

L'offensive nippone déclenchée en Chine centrale, dans le secteur du Honan, semble avoir subi un ralentissement sensible depuis que les forces impériales ont atteint les premières collines situées dans la partie occidentale de cette province.

Les combats pour l'occupation de la vieille cité de Loyang (Honanfu) se poursuivent dans les faubourgs mêmes de la ville, alors qu'une puissante colonne, contournant la ville, longe la rive méridionale du fleuve Jaune en direction de Tungkwan, important centre de communications situé sur la boucle de cette rivière.

Les forces nippones qui ont atteint un point situé à 75 kilomètres seulement de ce centre, continuent leur avance en dépit des nombreuses contre-attaques adverses.

— Dans le centre de cette province, les forces chinoises récemment encerclées à l'est de la ligne Peiping-Hankow, seraient passées de nouveau à l'offensive et auraient occupé les gares de Suiping, Wuiping et Chumatien.

Italie.

L'offensive alliée déclenchée le 12 mai sur le flanc gauche de la ligne de front méridional se poursuit avec succès dans la région située entre la route de Rome, longeant la vallée du Liri, et la côte du golfe de Gaète.

Les troupes franco-américaines combattant sous les ordres du général Clark dans le secteur central et méridional de ce nouveau front sont parvenues, en quatre jours de combats acharnés, à enfoncer la « Ligne Gustave », première ligne de défense allemande située sur les hauteurs dominant la rive droite du Garigliano, entre les villes de Cassino et de Formia.

La route reliant ces deux villes, et située sur les arrières de cette ligne, était coupée dès le 16 mai par la prise d'Ausonia et de Castelnuovo.

La ville de Cassino, pivot de la défense allemande dans cette région du front, ainsi que Formia, sur la route côtière, tombaient à leur tour, le 18 mai, sous la pression des troupes alliées du général Alexander.

Une deuxième ligne de résistance allemande, appelée « Ligne Hitler » et située à une vingtaine de kilomètres plus à l'ouest était à son tour attaquée et fortement entamée par les forces américaines dans sa partie méridionale, à la hauteur de Fondi, occupée le 21 mai.

Le port de Gaète, menacé d'encerclement par cette rapide avance, avait été préalablement évacué par les troupes de la Wehrmacht.

Le centre des combats se situe actuellement à l'est d'une ligne passant par Fondi, Pico, Pontecorvo et Piedimonte, où des combats d'une grande violence se poursuivent sans arrêt.

Russie.

La situation reste stationnaire sur l'ensemble du front s'étendant de la mer Noire jusqu'au golfe de Finlande.

EN FRANCE

14 mai.

La fête de Jeanne d'Arc.

La France a célébré, dimanche, la fête nationale de Jeanne-d'Arc, Sainte de la Patrie. Dans les villes où Jeanne a passé, traçant de son étendard le plus lumineux sillon de notre histoire : Domrémy où elle est née, Reims où elle a mené au sacre son roi, Beaulieu où elle a été emprisonnée, Rouen où elle a vécu son odieux procès et souffert un horrible supplice, à Paris, dans toutes les villes, les villages enfin dont elle est la patronne, le souvenir de la martyre de l'unité nationale a été évoqué avec une émouvante gravité.

C'est que dans un pays enfiévré, chaque Français n'a pas pu s'empêcher de songer au rapprochement qui s'imposait : les heures graves que nous vivons, et celles terribles que Jeanne a connues dans une France occupée par les Anglais, divisée, doutant d'elle-même et de ses chefs, attendant le salut de l'extérieur alors qu'elle avait en elle les éléments de son redressement.

A Vichy, sous un ciel bleu et blanc, encore brouillé de pluie nocturne, les couleurs ont été envoyées de-

vant l'hôtel du Parc, avec le cérémonial traditionnel en présence d'une foule nombreuse composée surtout de jeunes, qui ont pris l'héroïne nationale pour guide.

Une présence invisible planait : celle du Maréchal, Chef de l'Etat.

A l'église Saint-Louis, la messe liturgique de Jeanne d'Arc a été célébrée avec solennité. Sur le parvis de l'église, un peloton de gardes en armes rendait les honneurs. L'église était pleine de fidèles recueillis. Au premier rang de l'assistance étaient le général Blasselle, représentant le Chef de l'Etat ; M. Darbon, représentant le Chef du Gouvernement. On remarquait notamment la présence de Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique, des membres du corps diplomatique, MM. Takanuhu Mitani, ambassadeur du Japon ; Lequerica, ambassadeur d'Espagne ; Pinto Ferrera, chargé d'affaires du Portugal ; Stucki, ministre de Suisse, ainsi que de nombreuses personnalités et des représentants des ministres français absents de Vichy. Dans la nef, se trouvaient notamment le docteur Grasset, ministre de la Santé Publique et de la Famille ; l'amiral Bléhaut, secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies ; René Bonnefoy, secrétaire général à l'Information.

Après l'évangile, le chanoine Cote, curé doyen de la paroisse, est monté en chaire pour y développer la devise de Jeanne. La messe a pris fin aux sons de la grande cantate *Oratorio tom bell*.

Les membres du corps diplomatique, les ministres, les personnalités, ont quitté l'église pendant que les grandes orgues jouaient la *Marche défilée* d'Henri Busver.

16 mai.

Le sort des navires sabordés à Toulon.

A la suite des pourparlers engagés entre la Marine allemande et la Marine française au sujet de la flotte de Toulon sabordée le 27 décembre 1942 et depuis partiellement renflouée, le Gouvernement du Reich vient de renouveler au Gouvernement français l'assurance qu'en principe l'article 8 de la convention d'armistice continuait à régir les rapports de la Marine allemande avec la Marine française.

En conséquence, les bâtiments des forces de haute mer renfloués ou dont le renflouement s'avère possible, ont été remis par la Marine allemande à la Marine française.

Ils seront gardés par des équipages français jusqu'au moment où la situation permettra d'entreprendre leur remise en état à la fin de la guerre. D'autres bâtiments de la flotte de haute mer, qui ne peuvent pas être renfloués ou qui sont réduits à l'état d'épaves (soit à cause des conditions de leur sabordage, soit à cause des bombardements subis récemment par le port de Toulon), seront démolis.

17 mai.

A l'Académie de Médecine.

Sur un rapport de M. Tarson, au nom de la Commission d'hygiène et de pathologie exotiques, l'Académie de Médecine a émis le vœu que, dès la fin des hostilités, soit constitué en Afrique un service autonome de la maladie du sommeil dont l'organisation sera confiée à un médecin qualifié par son expérience et ses travaux antérieurs à ce sujet.

20 mai.

« Colbert et la colonisation ».

Dans le dernier numéro de *L'Atelier*, un article intitulé « Colbert et la colonisation » montre quel fut le souci de Colbert en encourageant la colonisation.

Dans le programme d'expansion économique qu'il fit adopter par Louis XIV, Colbert décida que des colonies, annexes de la Métropole, devaient produire ce qui manquait à cette dernière. En multipliant les comptoirs et les plantations, le grand ministre voulut pourvoir au peuplement des terres lointaines par l'envoi de familles et de jeunes filles saines et par la distribution de primes aux foyers bien garnis. Ce cadre d'Europe formé, la théorie de la peuplade s'élar-

git en visant à la transformation progressive de l'élément indigène.

Au Canada, par exemple, il exhorta les habitants du pays à la communauté de vie avec les Français en les instruisant, en leur inculquant des idées morales et sociales permettant de les associer à l'œuvre commune : le développement de la colonie.

Dans l'esprit de Colbert, poursuit l'article, la question économique étant au premier plan, il s'agissait de discipliner les uns et les autres. Colons et indigènes durent se grouper en petites agglomérations analogues aux paroisses et bourgs français.

La compagnie des Indes occidentales, celles des Indes orientales, du Levant, du Sénégal, du Cap Vert, de Chine et de Saint-Domingue, rayonnèrent sur le monde entier.

A l'exemple de Richelieu, Colbert tenta de substituer en de vastes groupements, à la notion de l'intérêt particulier, celle de l'intérêt national. Colbert en personne devint conseiller permanent et vigilant de ces vastes entreprises dans la conduite de leurs opérations.

Un problème d'après-guerre : la reconstruction.

Cependant que les bombardements effectués par l'aviation anglo-américaine détruisent les villes et les villages français, anéantissent des œuvres d'art et d'humbles maisons d'habitation, des hommes pensent déjà à la reconstruction et viennent d'exposer au Palais de Tokio, à Paris, leur conception de l'urbanisme moderne.

Au 1^{er} janvier de cette année, le pays comptait déjà 110.000 immeubles totalement détruits et plus de 415.000 partiellement atteints. La plupart sont des immeubles urbains et la reconstruction doit en être effectuée dans le cadre de plans d'aménagement qui auront souvent pour effet de modifier l'aspect des cités sinistrées. On conçoit donc l'importance que prennent les études d'urbanisme dans les projets de reconstruction et ce sont quelques exemples typiques que le Commissariat à la Reconstruction a présentés au Palais de Tokio.

Actuellement, sur 580 projets étudiés, 460 ont été pris en considération, dont 245 retenus après enquête du Comité national de reconstruction, et 155 déclarés d'utilité publique.

Parmi les exemples présentés figurent quelques grandes villes, des cités plus modestes et des villages ruraux.

Valenciennes, récente victime de raids anglo-américains, fait notamment l'objet d'une importante présentation. Le nouveau plan touche le moins possible à ce qui subsiste de la ville ancienne, en aménageant la zone sinistrée et le centre commercial.

Amiens présente différents ensembles architecturaux destinés à ménager des vues sur la cathédrale.

Pour Rouen, le projet de reconstruction n'est pas encore définitivement adopté, tellement l'ampleur des dégâts causés est considérable, il est présenté sous l'aspect d'une maquette où l'on remarque la silhouette supérieure de la cathédrale complètement dégagée.

Blois, ville historique, verra mettre en valeur son château et sa cathédrale, tandis que le dégagement de la terrasse du château permettra une vue magnifique sur la vallée de la Loire.

Beauvais verra ses monuments mis en valeur.

A Evreux, l'effort a porté particulièrement sur l'aménagement de promenades publiques en bordure de la rivière.

La plupart des exemples présentés constituent toutefois des cas particuliers : villes historiques ou ensembles classés. Il est certain que quand on ne sera pas tenu par de telles servitudes, le problème sera différent, et il s'agira, avant tout, de reconstruire en tenant compte des besoins économiques, matériels et spirituels des habitants, c'est-à-dire des besoins humains. Là, pourra se manifester, sans contrainte, l'architecture moderne et sociale : demeures saines, agréables, confortables construites rapidement à un prix de revient limité. Aussi, tandis que d'une part sera sauvegardé le patrimoine artistique et histori-

que de la France, d'autre part, pourra être amorcée, grâce à la reconstruction, une véritable réforme de l'habitation.

La question de la Comédie Française.

Sous le titre « On cherche un homme, — la question de la Comédie Française », M. Etienne Rey publie un article dans lequel il passe en revue les différentes qualités que doit posséder un administrateur de notre première scène nationale :

En ce moment, le ministre de l'Education nationale cherche un homme pour le mettre à la tête de la Comédie Française. Cet homme rêvé devrait posséder un ensemble de qualités qui se trouvent rarement réunies dans un seul être et on comprend la perplexité du ministre.

En premier lieu, il faut un homme d'autorité. Je crois que les sociétaires sont les premiers à réclamer une autorité ferme.

En second lieu, il y aurait grand avantage à avoir comme administrateur un homme de théâtre. Trop d'hommes en France exercent leur métier sans l'aimer. Il faut que l'administrateur aime le sien par-dessus tout pour s'y dévouer complètement.

En troisième lieu, quel devra être le programme ?

Quels acteurs devra-t-il faire jouer ? Devra-t-il prendre parti dans cette éternelle querelle des Anciens et des Modernes qui divise encore le théâtre ? Estimera-t-il que la Comédie Française est faite avant tout pour jouer les classiques ou bien pour révéler les auteurs nouveaux ? Devra-t-il être conservateur ou révolutionnaire ? Son vrai rôle est de ne pas avoir de préférences personnelles. Il doit montrer assez de liberté d'esprit pour tenir la balance égale entre les Anciens et les Modernes et pour ne pas sacrifier les tragédies aux coquettes ou inversement. L'intérêt de la Comédie Française a également besoin des uns et des autres.

Il doit enfin être capable de jeter des regards avertis sur le monde, sur les scènes étrangères, sur la mise en scène comme sur la culture européenne. C'est la partie de sa tâche qui fut trop souvent négligée. La Comédie ne doit pas être à la remorque des autres théâtres. Il faut penser à l'avenir et que la Comédie Française, en France comme en Europe, qui auront tout à refaire et tout à reconstruire, devra être pour l'Europe un centre de culture et d'influence, un centre de rayonnement et devenir un des agents les plus actifs et les plus utiles de notre renaissance. Car son prestige après tant d'écroulements autour d'elle est resté intact.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Un des premiers artisans de la collaboration franco-indochinoise.

Nous avons trouvé dans l'Opinion de fin janvier 1908, un article de M. de Lanessan, sur son collaborateur M. Vacle... un « conquérant » en chemise à jabot, culotte courte et souliers à boucle d'argent... Voici l'article de l'ancien Gouverneur Général :

« Je viens d'apprendre la mort d'un de mes anciens collaborateurs en Indochine à qui je tenais beaucoup, parce qu'il fut un administrateur colonial modèle, c'est-à-dire sachant se faire respecter et faire respecter la France par les indigènes, sans jamais employer la force.

» Je fis sa connaissance et j'utilisai pour la première fois ses services en 1891, dans des conditions tout à fait particulières.

» Peu de temps avant ma nomination au Gouvernement général de l'Indochine, le poste de Cho-bo, sur la rivière Noire, avait été enlevé par une bande de pirates ; tous les hommes et leur chef avaient été massacrés et les habitants de la région voisine s'étaient mis en pleine insurrection.

» Dès mon arrivée au Tonkin, en juillet, je dus me préoccuper de la situation dans la vallée de la rivière Noire. Y envoyer des troupes était impossible. Les villages y étaient extrêmement rares, les voies de communication faisaient défaut.

» Cependant, je ne pouvais laisser subsister le foyer de piraterie qui s'était formé autour de Cho-bo, après la destruction du poste et le massacre de ses défenseurs. Ne voulant pas employer la force, je devais tenter de ramener à nous les populations du pays en les intéressant elles-mêmes à se défendre contre les pirates au lieu de faire cause commune avec eux.

» Pour cette œuvre délicate et fort difficile, il fallait un agent habile, sage de caractère, pacifique et incapable de céder, en aucune circonstance, soit à la crainte, soit à la mauvaise humeur.

» On me signala M. Vacle.

» C'était un ancien commerçant qui, s'étant pris de goût pour la vie coloniale, avait suivi M. Pavie dans ses explorations du Siam, du Laos et du Cambodge, puis avait été admis dans l'administration du Tonkin. Il passait pour avoir profité au plus haut degré

des excellentes leçons de M. Pavie et m'était signalé comme particulièrement apte à bien remplir le rôle que je croyais devoir assigner à l'administration de Cho-bo.

» Je le fis venir. Il se présenta dans mon cabinet en culotte courte, chemise à jabot, bas de soie noirs et souliers vernis, à boucles d'argent.

» Petit, un peu bedonnant, tout rasé, frais et gras, toujours souriant et d'une exquise politesse, il avait un minuscule éventail dans la main droite, un bracelet d'argent au poignet gauche et paraissait sortir d'un bal du dix-huitième siècle.

» M. Vacle partit pour Cho-bo, avec seulement quelques miliciens indigènes, se conduisant avec une telle habileté que les chefs de toute la rivière Noire ne tardèrent pas à venir à lui, rentrèrent sous l'autorité de la France et, bientôt, firent eux-mêmes la chasse aux pirates chinois dont, la veille, ils étaient les complices.

» Toujours en culotte courte, chemise à jabot, souliers à boucles et son petit éventail à la main, M. Vacle offrait à ses visiteurs indigènes des festins pantagruéliques et à la fin desquels tout le monde acclamait le nom de la France.

» Au bout de deux mois, tout le pays était pacifié et soumis au point que les habitants venaient demander à M. Vacle de trancher les différends qu'ils avaient entre eux.

» En 1893, lorsque je dus, en exécution des décisions du Gouvernement, établir le protectorat de la France sur le petit royaume de Luang-prabang, j'eus encore recours aux services de M. Vacle.

» Il était impossible d'employer l'armée à cette opération.

» Mieux valait, à mon avis, faire comprendre aux autorités et aux gens de ce pays que nous n'étions animés à leur égard d'aucune intention malveillante et que nous respections fidèlement leur organisation politique et administrative, leurs mœurs, leur religion, etc.

» Pour cela il fallait que notre protectorat fût très réduit et que nos dépenses fussent très minimes.

» M. Vacle me parut être l'homme le plus apte à réaliser ce double objectif. Il partit avec une vingtaine de miliciens annamites et quelques Européens.

» L'accueil qu'il reçut à Luang-prabang fut tel que je l'avais prévu. En quelques jours, il était devenu l'ami du roi. Quant aux populations, il gagna tout de suite leurs sympathies par un acte non moins original qu'habile.

» Craignant que les hommes de sa petite troupe ne se livrassent, à l'égard du beau sexe, à des entreprises illégitimes, d'où seraient sortis des conflits peut-être graves, il les réunit, dès le premier soir, et leur intima l'ordre d'avoir à se marier tous, dans les vingt-quatre heures, selon les rites du pays. Dès le lendemain, chacun avait sa femme légitime, bâtissait sa case familiale et se considérait presque comme citoyen de Luang-prabang.

» La population était gagnée comme le roi au protectorat français, et chacun saluait avec respect le drapeau de la France hissé sur la case de M. Vacle.

.....
(L'OPINION, 3 mai 1944.)

Le roman policier.

La vogue du roman policier n'est pas près de disparaître. On vient de décerner en France le prix annuel réservé à ces sortes d'ouvrages, et le jury chargé de couronner le lauréat comprenait, non point d'obscurs comparses, mais quelques-uns de nos hommes de lettres les plus en vue. Si l'on doutait après cela du succès de ces livres, un simple coup d'œil jeté sur nos bibliothèques indochinoises suffirait amplement à le démontrer. Le rayon des romans policiers offre l'aspect d'un champ de bataille. Ce ne sont que couvertures surmenées, reliures qui demandent grâce, dos écaillés comme des souliers trop portés, pages flottantes, tous les signes cliniques de la fatigue. A côté de ces vétérans, les autres rayons contenant des œuvres plus austères brillent par leur alignement que rien ne vient troubler, ou si peu, par leur apparence de choses oubliées. Si vous interrogez les bibliothécaires, la réponse confirmera l'impression visuelle : sur dix livres prêtés, huit au moins appartiennent au genre détective.

Ne criez pas trop vite à la vulgarité des goûts, à la paresse intellectuelle des lecteurs. Il n'y a pas si longtemps qu'une enquête poursuivie par un grand magazine révélait que nombre d'écrivains célèbres, de savants illustres partageaient sur ce point spécial les goûts du grand public. La raison qu'ils en donnaient était que le roman policier leur apportait le délassément, la récréation indispensable après de durs labeurs. Quant à l'ensemble des lecteurs, on peut penser qu'ils cherchent dans ces romans le même genre de distraction procuré par le cinéma aujourd'hui, hier par le mélodrame, avant-hier par les romans de chevalerie.

Les apparences changent, l'enveloppe diffère, mais au fond l'homme reste toujours le même.

.....
Le détective est le chevalier errant moderne. Comme son prédécesseur des temps révolus, il va par le monde pour redresser les torts, punir les méchants, protéger la veuve et l'orphelin. Le décor ne fait rien au fond de l'histoire. Qu'il s'agisse de délivrer la riche héritière demeurant dans la 60^e avenue, ou l'infortunée descendante des barons de Machecoût, jetée dans une oubliette, l'intrigue se résume aux mêmes péripéties et met en jeu des ressorts analogues : il faut qu'au dernier chapitre, le mauvais homme soit démasqué et cloué au pilori, que l'innocent triomphe. Un dénouement inverse laisserait la foule des lecteurs insatisfaits. C'est par un sentiment semblable que les films de cinéma finissent toujours bien.

Comme on voit, c'est exactement le contraire de ce qui se passe si souvent dans la vie quotidienne. Aussi peut-on affirmer que ce que le lecteur demande, c'est que l'on comble sa soif de justice idéale. Le détective contemporain est, à ce point de vue, une incarnation des aspirations éternelles de nos âmes. Il remplace dans l'âge mûr le magicien ou la bonne fée qui abolissait si gentiment les horribles intrigues des Carabosses, dans nos songes enfantins.

.....
Il ne faut donc pas se montrer trop sévère avec le roman policier. Il répond à un besoin et c'est une constatation qui a son importance. Mais il en est de ces romans comme des autres : leur valeur est iné-

gale. Le succès de ces sortes d'ouvrages a attiré bon nombre de confectionneurs sans scrupules et la qualité de l'ensemble s'en est ressentie. Pour quelques romans signés Agatha Christie ou Conan Doyle, combien d'œuvres insanes, bâclées à toute vitesse et qui ne respectent même pas la plus élémentaire vraisemblance ? Le roman policier n'est facile à réussir qu'en apparence ; en fait, il suscite les mêmes difficultés que les autres productions de l'esprit.

La plaie du roman policier, c'est par-dessus tout le plagiat. Un de ces livres sort-il de l'ordinaire, met-il en jeu des situations réussies, ménage-t-il savamment l'intérêt par la nouveauté des lieux, on peut être assuré qu'il sera copié à des milliers d'exemplaires, et sans nulle vergogne. C'est ainsi que tour à tour le décor de ces drames se situa dans les grands express internationaux, sur les paquebots de l'azur, à trois mille mètres d'altitude ou dans le désert.

Il fut un temps où un bon détective ne pouvait être qu'Américain et ne pouvait identifier les chenaux qu'au moyen des cendres de cigare ou des traces de pas au plafond des immeubles. Ce fut une épidémie. Jusqu'au jour où un Simenon s'avisa de créer un détective, genre français moyen, sans aucun accent yankee et qui ne se préoccupait pas des semelles incrustées dans le haut des appartements. Ce fut un triomphe. Nous eûmes alors toute une floraison de policiers en chapeau melon, aux fortes moustaches et qui prenaient leurs repas chez « Dupont tout est bon », pour 8 francs pain et vin compris. Le roman comme la vie est un éternel recommencement.

(IMPARTIAL, 9 mai 1944.)

Glanes de la semaine.

Certains gens prétendent que : « Faire et défaire, c'est toujours travailler ». Je n'ai pas, croyez-le bien, l'intention de faire le procès de l'activité en général, mais simplement de vous entretenir de celle qui déployait certaine équipe qu'on vient d'arrêter près de Hadong.

Ces travailleurs à tous crins volaient des chaussettes. Ils les détricotaient et avec les filés ainsi récupérés, ils confectionnaient des vêtements divers dans lesquels il était, certes, assez difficile de reconnaître les primitives chaussettes...

Nonobstant cette astucieuse transformation, la Sûreté les décela, et la bande qui pourtant savait parfaitement filer, faute de l'avoir fait à temps, est actuellement à l'abri des intempéries. On songe d'ailleurs à utiliser prochainement leurs connaissances dans l'art d'habiller les extrémités inférieures et il paraît qu'une grosse fourniture de chaussons de lisière leur est tout spécialement réservée...

L'utilisation des compétences n'est pas toujours un vain mot.

~
Un quidam allait en pousse-pousse. Il était suivi d'autres poussettes, de sorte qu'il faisait figure de chef de caravane. Les véhicules de la suite contenaient des chemises... des douzaines de chemises, tellement de chemises que l'attention des agents de police fut éveillée. Arrêtant le convoi, les agents demandèrent à celui qui cornaquait cette imposante suite de transports commerciaux, quelques renseignements complémentaires sur la provenance de ces confections, sur leur destination... Questions embarrassantes pour l'interpellé qui ne put y fournir de réponse satisfaisante. On emmena tout le convoi au poste où, détail troublant, on s'aperçut que l'homme en question était l'employé d'un grand commerçant de la rue des Voiles...

Il resterait à savoir si cette promenade de « liquettes » avait ou non l'approbation du patron... Ah ! si le pilote de cette armada de pousse-pousse avait été n'importe quel titi parisien, comme j'entends d'ici la réponse à la question : « Où allez-vous avec tout ça ? »

— Aux 100.000 chemises... »

~
La Sûreté arrêta dernièrement Lê-Chu et Lê-Bach pour un vol qu'on n'eût pas deviné : ils volaient des charrettes à bras...

Les voleurs d'autos ont suffisamment défrayé la chronique pour que la voiture à bras, l'humble voiture à bras, ait, elle aussi, son folk-lore. Donc nos deux Lè, préférant les tractions-avant de puissance fiscale réduite, opéraient de la manière suivante.

Ils commençaient par se procurer des pièces d'identité. Naturellement, ils les volaient à de braves gens quelconques. Une fois munis de ces papiers, ils louaient les véhicules et laissaient aux loueurs com-

me attestation de leur bonne foi et de leur identité, les papiers dérobés... Et les charrettes disparaissaient...

Jusqu'au jour où la Sûreté vint mettre... des bâtons dans les roues. Plus d'une demi-douzaine des acolytes de MM. Bach et Chu sont aussi sous les verrous...

(L'ACTION, 22 mai 1944.)

LA VIE INDOCHINOISE

Message de l'Amiral Decoux aux Français et aux Indochinois pour le 1^{er} mai 1944.

Nous donnons, ci-après, le texte du message adressé à l'occasion du 1^{er} mai par M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, message qui, par suite d'omission, n'a pas figuré dans le numéro du 4 mai :

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS,

Pour la quatrième fois je vous convie aujourd'hui à célébrer cette fête du premier mai qui, sous le signe de l'ordre nouveau, doit être la fête du travail librement consenti dans la paix et la concorde sociales.

Si douloureuses que soient les heures de deuil et d'incertitude que nous traversons, il est réconfortant de constater que l'appel du Maréchal a trouvé en Indochine un écho profond et unanime.

Malgré les difficultés qui s'accumulent, malgré des bombardements meurtriers qui, sans raison militaire, ont ensanglanté à maintes reprises le Tonkin, et ont étendu récemment jusqu'en Annam leurs ravages, l'Indochine travaille, entreprend, réalise, montre à chaque instant sa vitalité, témoigne de sa foi dans l'avenir, force enfin le respect de tous.

Au nom du Maréchal, je remercie les artisans de cette grande œuvre, et j'exprime ma gratitude émue à tous ceux qui ont compris leur mission et accompli dans le silence et la discipline leur devoir d'Etat, à quelque échelon qu'ils se trouvent, qu'ils soient militaires ou civils, anonymes ou connus, que leur activité relève de l'industrie, de l'agriculture, du commerce ou des professions libérales. Les uns et les autres ont dignement servi la France et l'Empire, ils nous ont donné les meilleures raisons d'espérer en des jours meilleurs.

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS,

Rappelez-vous aussi que cette journée du travail coïncide avec la fête du Maréchal.

Elevez nos pensées vers celui qui, aux jours sombres de juin 1940, est sorti de sa retraite pour sauver l'unité de la Patrie et rassembler les énergies françaises. Songez sans cesse à l'œuvre surhumaine qu'accomplit, depuis quatre ans, le Chef providentiel qui est entré vivant dans l'Histoire, et à qui nous devons, bientôt peut-être, de retrouver une France et un Empire rénovés, dont tous les enfants communieront dans le même amour.

Que la grande pensée du sauveur de la Patrie vous éclaire et vous soutienne jusqu'au bout !

14 mai.

Hanoi. — Le Gouvernement français a décidé la conversion de l'emprunt 5 % 1938, libellé en piastres, émis par le Gouvernement général de l'Indochine, et appelé au remboursement le 1^{er} mai 1944.

Les titres d'emprunt 5 % 1938 seront admis au règlement des souscriptions de l'emprunt 4 % libellé en piastres et remboursable le 16 mai 1954, qui sera émis à partir du 16 mai 1944 au prix de 990 piastres par bon de 1.000 piastres.

Dalat. — Appel de l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine :

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS,
Le Gouvernement français vient de décider de pro-

céder à la conversion du grand emprunt en piastres 5 % 1938 qui, en son temps, a rencontré, ici comme en France, un éclatant succès.

Cette conversion s'inscrit à la suite de plusieurs conversions étagées depuis 1941 qui, portant sur les rentes françaises et rendues possibles par l'abaissement général du loyer de l'argent, ont permis d'alléger les charges de la dette publique métropolitaine. Elle est la première qui touche un emprunt colonial.

Je ne m'étendrai pas sur les avantages techniques de l'opération. Le détail vous sera donné autre part. Ce que je désire faire ressortir aujourd'hui, c'est la confiance remarquable de l'opinion française dans l'avenir de l'Indochine, dans la solidité de son armature économique et financier dont témoigne la décision prise par le Gouvernement français.

Près des deux tiers de l'emprunt à 5 % 1938 qui représentait 44 millions de piastres, avaient été placés dans la Métropole. Seule la certitude d'un placement facile du nouvel emprunt en a fait porter le montant à 50 millions de piastres, alors que 45 millions eussent suffi à assurer la conversion.

Français et Indochinois, sociétés particulières, agriculteurs, industriels, commerçants, fonctionnaires et agents de l'Administration, employés et ouvriers des entreprises, vous tous qui connaissez mieux que personne les ressources multiples dont dispose l'Indochine et tout son potentiel d'énergie, vous participerez à cette confiance.

Vous saurez par votre unanimité répondre à la sollicitude de la France.

Détenteurs de titres à 5 % 1938, vous échangerez vos bons dont le remboursement vous est offert contre de nouveaux bons.

Tous vous placerez dans l'emprunt à 4 % 1944 vos disponibilités, petites ou grandes, selon vos moyens, au maximum. Ainsi vous témoignerez à nouveau de l'union de vos cœurs et de votre foi dans les destinées de l'Indochine Française.

15 mai.

Hanoi. — La loi du 9 mai 1944, qui autorise l'émission de l'emprunt indochinois 4 % 1944, en fixe le montant maximum à 50 millions de piastres, répartis entre 50.000 titres de 1.000 piastres.

Les bons décennaux 4 % 1944, d'une valeur nominale de 1.000 piastres, seront émis le 16 mai 1944 à 990 piastres. Ils seront tous remboursés dans dix ans, en une seule échéance, le 16 mai 1954.

Huê. — Une messe solennelle a été célébrée le 14 mai, à l'occasion de la Fête de Jeanne d'Arc, en l'église paroissiale Saint-François-Xavier. Une fête a été organisée le même jour à « L'Accueil » par les écoles et la jeunesse de Huê, en hommage à la Sainte de la Patrie.

17 mai.

Kouang-tcheou-wan. — La Fête de Jeanne d'Arc s'est déroulée à Fort-Bayard avec l'éclat accoutumé.

20 mai.

Hanoi. — Le Gouvernement général a chargé une commission de préparer, en exécution des prescriptions de la loi du 3 août 1943, un reclassement des soldes de présence du personnel des cadres locaux européens de l'Indochine, par analogie avec les mesures semblables prises dans la Métropole.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Jacqueline, fille de M. et de M^{me} Dirassen (15 mai 1944) ;

Michel, fils de M. et de M^{me} Moreau (16 mai 1944) ;

Jean, fils de M. et de M^{me} Potevin (16 mai 1944).

COCHINCHINE

Jean, fils de M. et de M^{me} Coutellier ;

Marie, fille de M. et de M^{me} Chevé (8 mai 1944).

FIANÇAILLES

TONKIN

M. Charles Dufour avec M^{lle} Marie Bordet ;
M. Michel Morinval avec M^{lle} Marguerite, Marie Revello.

MARIAGES.

TONKIN

M. Nguyễn-ngoc-Bich avec M^{lle} Phan-thi-Bich (27 mai 1944).

ANNAM

M. Jean Risterucci avec M^{lle} Micheline Gérard (20 mai 1944).

COCHINCHINE

M. Léon Vifian avec M^{lle} Lam-thi-Huong ;
M. Grégoire, Pierre Apons avec M^{lle} Ginette Gaucher ;

M. Lam-vo-Hô avec M^{lle} Jeanne Liên-Sanh (20 mai 1944).

DÉCÈS.

TONKIN

M. Ange Poggiale (21 mai 1944) ;

COCHINCHINE

M^{me} V^e Firmin Fritsch (8 mai 1944) ;
M. René Ullman ;
M. Dominique Coulombe (4 mai 1944) ;
M^{me} Henri Bonvicini, née Julie Legendre (14 mai 1944).

CAMBODGE

M. Maurice Schneider (mai 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ De C..., Tourane. — L'envoi de la Revue a été retardé par suite de votre changement d'adresse, dont nous venons seulement d'être avisé. Nous espérons que vous la recevrez régulièrement désormais.

~ B. B..., Dalat. — Nous sommes d'autant plus certain, cher lecteur, que notre recouvrement n'avait pas été réglé que nous l'avons en main, avec une mention de refus inscrite de votre propre main. Votre mandat qui vient d'arriver clôt d'ailleurs la question.

~ P. T..., Hanoi, nous demande :

« ... Pourquoi — dans certains papiers locaux de fabrication dite artisanale — les papiers à écrire absorbent l'encre et boivent autant qu'ils le peuvent, et pourquoi le papier buvard se refuse à le faire. »

Nous espérons qu'un spécialiste pourra répondre à notre abonné.

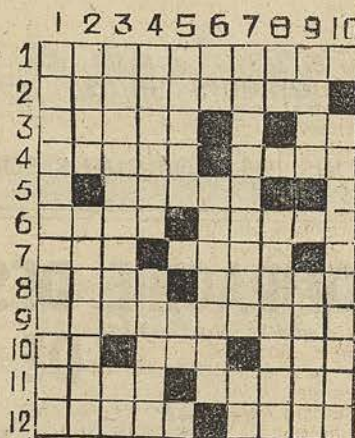
~ N..., Lai-chau. — Il ne nous est pas possible, cher abonné, de faire votre changement d'adresse, car vous avez omis de nous envoyer : 1° votre ancienne adresse ; 2° 0 \$ 40 en timbres.

~ E. B..., Thakhek. — Nous vous adressons, cher lecteur, le numéro 188 et la table des matières. Cette dernière vous a été envoyée le 29 mars. Où a-t-elle abouti ? Vous demandez « le gibet pour les amateurs de bon compte » de la Revue, mais vous êtes indulgent. Si j'étais le Gouvernement, les petits bouts de bois dans les oreilles, le pal, la désarticulation des orteils, la cangue et la lecture régulière du « Courrier des lecteurs » seraient appliqués sans rémission.

Mots croisés n° 160

Horizontalement.

1. — Régnait en Assyrie au III^e siècle avant notre ère.
2. — N'a pas l'étoffe d'un réactionnaire.
3. — Revêtu des couleurs d'une écharpe — Abréviation.
4. — Femme célèbre par son esprit et sa beauté qui, en mourant, laisse à Voltaire de l'argent pour acheter des livres — Image.
5. — Occupe, garde.
6. — Brille surtout à l'étranger — Palmeraie.
7. — Canton étranger — Volière.
8. — Textiles — Criée.
9. — Action vile.
10. — En ville — En Asie-Mineure et en Crète — Il y faudrait tête et queue pour en faire un noir.
11. — Nombre — Préposition.
12. — Ne sont pas étrangères aux matelots — Tentes.



Verticalement.

1. — Quatre grands orateurs chrétiens sont groupés à sa fontaine.
2. — Très recherché en ce moment — Donner de l'agrément à certaine phrase musicale.
3. — On peut le dire de l'époque préhistorique — Au milieu de l'anse du panier.
4. — La pointe des blagueurs — Liaison.
5. — Outil à percer — Tête et queue d'un futur batracien.
6. — Symbole chimique — Formerai.
7. — Contrée de l'ancienne Gaule — Sur une rose.
8. — Connus — Discrets.
9. — Ventile — Revêche.
10. — Traceras.

Solution des mots croisés n° 159

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	I	V	E	R	L	A	I	N
2	E	V	E	I	L	L	E	R
3	R	A	I	D	E	S		G
4	O	G	N	O	N		L	O
5	N	O	E		C	O	U	T
6	E	R		C	O	R	N	E
7	S	A	V	O	N	N	E	R
8	E	S	A	U		E	L	A

Recherchons n°s 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15,
16, 18, 19, 20, 132 d'Indochine.
Faire offre à la Revue.

La *Table des matières* de l'année 1943, classée par auteurs et par matières, vient de paraître.

Elle est en vente chez nos dépositaires aux prix de 1 piastre.

La *Table des matières* de 1940 à 1942 inclus, déjà parue, est en vente chez nos dépositaires de Hanoi, Hué, Saigon et Phnom-penh.

Nous recherchons les numéros 14, 15, 16, 19 et 20 de la *Revue Excursions et Reconnaissances*.

Prière faire offres à la Revue.

AU CINÉMA

MAJESTIC

SAIGON
HANOI

Les meilleurs films
dans les meilleures salles

Une salle vaste et confortable

Une projection nette et audible

Des films de choix
se trouvent au Cinéma

EDEN

à SAIGON — HANOI

HAIPHONG — PHNOM-PENH

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement
:- Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

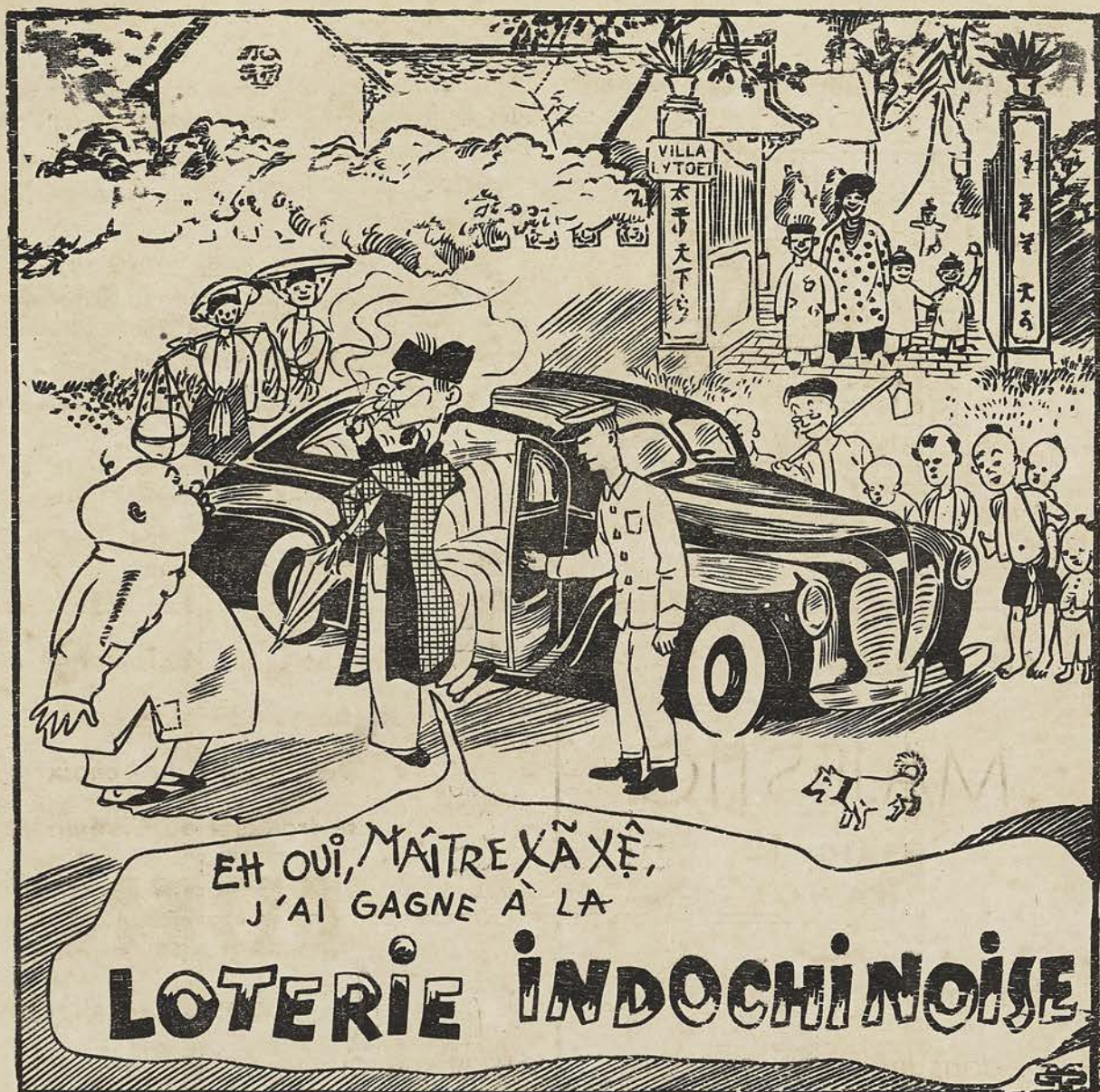
ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc.

Registre de Commerce Saigon N° 278

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).
Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^o



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

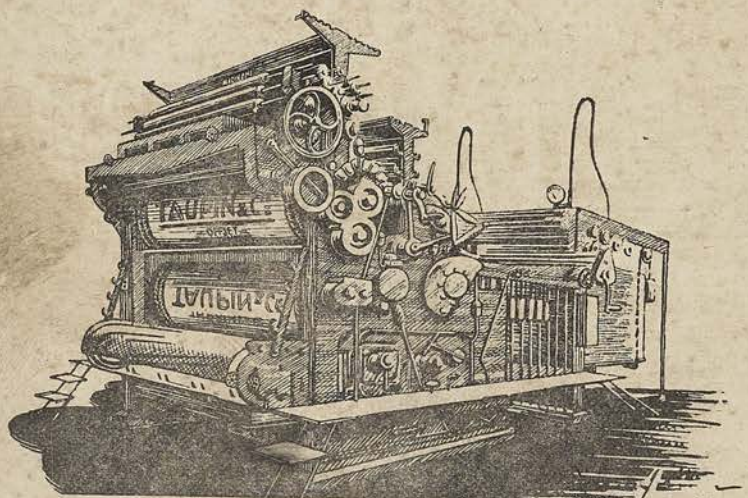
Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

IMPRIMERIE
TAUPIN & C^{IE}

8-10-12, RUE DUVILLIER - HANOI. TÉL. 147-148

= OFFSET =
PHOTOGRAPHURE
TYPOGRAPHIE
= RELIURE =



Une presse "Roto-calco"

Henri